OO/HO

### BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

DECRET N°2012- 548 /PRES/PM/MICA portant adoption de la Politique sectorielle 2011-2020 de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (POSICA).

Visa CFN 0421 02-07-2012

LE PRESIDENT DU FASO,

PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

VU la Constitution;

- VU le décret n°2011-208/PRES du 18 avril 2011 portant nomination du Premier Ministre ;
- VU le décret n°2011-237/PRES/PM du 21 avril 2011 portant composition du Gouvernement;
- VU le décret n° 2011-329/PRES/PM/SGG-CM du 06 juin 2011 portant attributions des membres du Gouvernement;
- VU le décret n°2011-479/PRES/PM/MICA du 26 juillet 2011 portant organisation du Ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat ;
- Sur rapport du Ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat ;
- Le Conseil des Ministres en sa séance du 08 février 2012;

# DECRETE

ARTICLE 1: Est adoptée la politique sectorielle 2011-2020 de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (POSICA) dont le texte est joint en annexe au présent décret.

ARTICLE 2: Le Ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 05 juillet 2012

Le Premier Ministre

Beyon Luc Adolphe TIAO

Le Ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat

Patiendé Arthur KAFANDO

# MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT



BURKINA FASO
Unité – Progrès - Justice

# POLITIQUE SECTORIELLE 2011-2020 DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

POSICA 2011-2020

LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES ILLUSTRATIONS	5
TABLES DES ABREVIATIONS	6
INTRODUCTION	10
PARTIE 1. PRESENTATION DES SECTEURS DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT	11
I. CONTEXTE D'ELABORATION DE LA POLITIQUE	12
I.1. CONTEXTE MACRO ECONOMIQUE GLOBAL	12
I.1.1 Indicateurs macro économiques	12
1.1.1.1 Le taux de croissance du PfB 1980-2009	
I.1.1.2 Le taux d'inflation 1980-2009	
I.1.2 La part des secteurs dans le PIB	
1.2 CONTEXTE SECTORIEL DE L'ELABORATION DE LA POLITIQUE	14
II. LE CHAMP D'ACTIONS ET LES MISSIONS DU MICA	15
II.1 CHAMP D'ACTIONS DU MICA	15
II.2 LES MISSIONS DU MICA	16
II.3 L'ORGANISATION DU MICA	17
II .4 ANALYSE DES CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES DU MICA	19
II.4.1 Analyse du budget de fonctionnement	
II.4.2 Analyse des ressources humaines	
TARTIE IL EVALUACE DES DIACRICATICS DES SECTEMOS DE L'INDUSTRIF, DIL COMMERCE ET DE 1'A	IRTISANAT 76
PARTIE II. SYNTHESE DES DIAGNOSTICS DES SECTEURS DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'A	
I. ANALYSE DE LA SITUATION DES SECTEURS	
I. ANALYSE DE LA SITUATION DES SECTEURS	<b>27</b>
I. ANALYSE DE LA SITUATION DES SECTEURS	27
I. ANALYSE DE LA SITUATION DES SECTEURS	27
I. ANALYSE DE LA SITUATION DES SECTEURS  I.1. ANALYSE DU SECTEUR INDUSTRIEL  I.1.1. Description et caractéristiques du secteur industriel  I.1.2. Contribution du secteur industriel dans l'économie  I.1.2.1 Contribution à la création d'emplois	27 
I. ANALYSE DE LA SITUATION DES SECTEURS  I.1. ANALYSE DU SECTEUR INDUSTRIEL  I.1.1. Description et caractéristiques du secteur industriel  I.1.2. Contribution du secteur industriel dans l'économie  I.1.2.1 Contribution à la création d'emplais  I.1.2.2 Contribution à la création de richesse nationale	27 27 27 27 27
I. ANALYSE DE LA SITUATION DES SECTEURS  I.1. ANALYSE DU SECTEUR INDUSTRIEL  I.1.1. Description et caractéristiques du secteur industriel  I.1.2. Contribution du secteur industriel dans l'économie  I.1.2.1 Contribution à la création d'emplais  I.1.2.2 Contribution à la création de richesse nationale  I.1.2.3 Contribution aux exportations	
I. ANALYSE DE LA SITUATION DES SECTEURS  I.1. ANALYSE DU SECTEUR INDUSTRIEL  I.1.1. Description et caractéristiques du secteur industriel  I.1.2. Contribution du secteur industriel dans l'économie  I.1.2.1 Contribution à la création d'emplois  I.1.2.2 Contribution à la création de richesse nationale  I.1.2.3 Contribution aux exportations  I.1.2.4 Contribution aux investissements	272727272727272727
I. ANALYSE DU SECTEUR INDUSTRIEL	
I.1. ANALYSE DU SECTEUR INDUSTRIEL  I.1.1. Description et caractéristiques du secteur industriel  I.1.2. Contribution du secteur industriel dans l'économie  I.1.2.1 Contribution à la création d'emplais  I.1.2.2 Contribution à la création de richesse nationale  I.1.2.3 Contribution aux exportations  I.1.4. Contribution aux investissements  I.1.5. Forces/faiblesses, opportunités/menaces du secteur industriel  I.1.4. Les principaux enjeux et défis du secteur industriel	
I.1. ANALYSE DU SECTEUR INDUSTRIEL  I.1.1. Description et caractéristiques du secteur industriel  I.1.2. Contribution du secteur industriel dans l'économie  I.1.2.1 Contribution à la création d'emplois  I.1.2.2 Contribution à la création de richesse nationale  I.1.2.3 Contribution aux exportations  I.1.2.4 Contribution aux investissements  I.1.3. Forces/faiblesses, opportunités/menaces du secteur industriel  I.1.4. Les principaux enjeux et défis du secteur industriel  I.2. ANALYSE DU SECTEUR COMMERCIAL	
I.1. ANALYSE DU SECTEUR INDUSTRIEL  I.1.1. Description et caractéristiques du secteur industriel  I.1.2. Contribution du secteur industriel dans l'économie  I.1.2.1 Contribution à la création d'emplois  I.1.2.2 Contribution à la création de richesse nationale  I.1.2.3 Contribution aux exportations  I.1.2.4 Contribution aux investissements  I.1.3. Forces/faiblesses, opportunités/menaces du secteur industriel  I.1.4. Les principaux enjeux et défis du secteur industriel  I.2.1 Structure et caractéristiques du marché intérieur.	
I.1. ANALYSE DU SECTEUR INDUSTRIEL  I.1.1. Description et caractéristiques du secteur industriel  I.1.2. Contribution du secteur industriel dans l'économie  I.1.2.1 Contribution à la création d'emplois  I.1.2.2 Contribution à la création de richesse nationale  I.1.2.3 Contribution aux exportations  I.1.2.4 Contribution aux investissements  I.1.3. Forces/faiblesses, opportunités/menaces du secteur industriel  I.1.4. Les principaux enjeux et défis du secteur industriel  I.2.1 Structure et caractéristiques du marché intérieur  I.2.2 Structure et caractéristiques du commerce extérieur	
I.1. ANALYSE DU SECTEUR INDUSTRIEL  I.1.1. Description et caractéristiques du secteur industriel  I.1.2. Contribution du secteur industriel dans l'économie  I.1.2.1 Contribution à la création d'emplois  I.1.2.2 Contribution à la création de richesse nationale  I.1.2.3 Contribution aux exportations  I.1.2.4 Contribution aux investissements  I.1.3. Forces/faiblesses, opportunités/menaces du secteur industriel  I.1.4. Les principaux enjeux et défis du secteur industriel  I.2.1 Structure et caractéristiques du marché intérieur  I.2.2 Structure et caractéristiques du commerce extérieur  I.2.3 Forces/faiblesses, opportunités/ menaces du secteur commercial	
I.1. ANALYSE DU SECTEUR INDUSTRIEL  I.1.1. Description et caractéristiques du secteur industriel  I.1.2. Contribution du secteur industriel dans l'économie  I.1.2.1 Contribution à la création d'emplois  I.1.2.2 Contribution à la création de richesse nationale  I.1.2.3 Contribution aux exportations  I.1.2.4 Contribution aux investissements  I.1.3. Forces/faiblesses, opportunités/menaces du secteur industriel  I.1.4. Les principaux enjeux et défis du secteur industriel  I.2.1 Structure et caractéristiques du marché intérieur  I.2.2 Structure et caractéristiques du commerce extérieur	
I.1. ANALYSE DU SECTEUR INDUSTRIEL  I.1.1. Description et caractéristiques du secteur industriel  I.1.2. Contribution du secteur industriel dans l'économie  I.1.2.1 Contribution à la création d'emplois  I.1.2.2 Contribution à la création de richesse nationale  I.1.2.3 Contribution aux exportations  I.1.2.4 Contribution aux investissements  I.1.3. Forces/faiblesses, opportunités/menaces du secteur industriel  I.1.4. Les principaux enjeux et défis du secteur industriel  I.2.1 Structure et caractéristiques du marché intérieur  I.2.2 Structure et caractéristiques du commerce extérieur  I.2.3 Forces/faiblesses, opportunités/ menaces du secteur commercial	
I.1. ANALYSE DU SECTEUR INDUSTRIEL  I.1.1. Description et caractéristiques du secteur industriel  I.1.2. Contribution du secteur industriel dans l'économie  I.1.2.1 Contribution à la création d'emplois  I.1.2.2 Contribution à la création de richesse nationale  I.1.2.3 Contribution aux exportations  I.1.2.4 Contribution aux investissements  I.1.3. Forces/faiblesses, opportunités/menaces du secteur industriel  I.1.4. Les principaux enjeux et défis du secteur industriel  I.2.1 Structure et caractéristiques du marché intérieur.  I.2.2 Structure et caractéristiques du commerce extérieur  I.2.3 Forces/faiblesses, opportunités/ menaces du secteur commercial  I.2.4 Les principaux enjeux et défis du secteur commercial	
I.1. ANALYSE DU SECTEUR INDUSTRIEL  1.1.1. Description et caractéristiques du secteur industriel  1.1.2. Contribution du secteur industriel dans l'économie  1.1.2.1 Contribution à la création d'emplais  1.1.2.2 Contribution à la création de richesse nationale  1.1.2.3 Contribution aux exportations  1.1.2.4 Contribution aux investissements  1.1.3. Forces/faiblesses, opportunités/menaces du secteur industriel  1.1.4. Les principaux enjeux et défis du secteur industriel  1.2.1 Structure et caractéristiques du marché intérieur  1.2.2 Structure et caractéristiques du commerce extérieur  1.2.3 Forces/faiblesses, opportunités/ menaces du secteur commercial  1.2.4 Les principaux enjeux et défis du secteur commercial  1.2.5 Forces/faiblesses, opportunités/ menaces du secteur commercial  1.2.6 Les grandes tendances du secteur de l'artisanat  1.3.1 Les grandes tendances du secteur de l'artisanat  1.3.1.1 Un intérêt et un soutlen constants des PTF	
I.1. ANALYSE DU SECTEUR INDUSTRIEL  I.1.1. Description et caractéristiques du secteur industriel  I.1.2. Contribution du secteur industriel dans l'économie  I.1.2.1 Contribution à la création d'emplais  I.1.2.2 Contribution à la création de richesse nationale  I.1.2.3 Contribution aux exportations  I.1.4. Contribution aux investissements  I.1.5. Forces/faiblesses, opportunités/menaces du secteur industriel  I.1.4. Les principaux enjeux et défis du secteur industriel  I.2. ANALYSE DU SECTEUR COMMERCIAL  I.2.1 Structure et caractéristiques du marché intérieur  I.2.2 Structure et caractéristiques du commerce extérieur  I.2.3 Forces/faiblesses, opportunités/ menaces du secteur commercial  I.2.4 Les principaux enjeux et défis du secteur commercial  I.3.5 ANALYSE DU SECTEUR DE L'ARTISANAT  I.3.1 Les grandes tendances du secteur de l'artisanat  I.3.1.1 Un intérêt et un soutien constants des PTF  I.3.1.2 La population des artisans	
I.1. ANALYSE DU SECTEUR INDUSTRIEL  I.1.1. Description et caractéristiques du secteur industriel  I.1.2. Contribution du secteur industriel dans l'économie  I.1.2.1 Contribution à la création d'emplois  I.1.2.2 Contribution à la création de richesse nationale  I.1.2.3 Contribution aux exportations  I.1.4. Contribution aux investissements  I.1.5. Forces/faiblesses, opportunités/menaces du secteur industriel  I.1.4. Les principaux enjeux et défis du secteur industriel  I.2. ANALYSE DU SECTEUR COMMERCIAL  I.2.1 Structure et caractéristiques du marché intérieur  I.2.2 Structure et caractéristiques du commerce extérieur  I.2.3 Forces/faiblesses, opportunités/ menaces du secteur commercial  I.2.4 Les principaux enjeux et défis du secteur commercial  I.3.5 ANALYSE DU SECTEUR DE L'ARTISANAT  I.3.1. Les grandes tendances du secteur de l'artisanat  I.3.1.1 Un intérêt et un soutien constants des PTF  I.3.1.2 La population des artisans  I.3.2 Contribution du secteur de l'artisanat à l'économie	
I.1. ANALYSE DU SECTEUR INDUSTRIEL  I.1.1. Description et caractéristiques du secteur industriel  I.1.2. Contribution du secteur industriel dans l'économie  I.1.2.1 Contribution à la création d'emplais  I.1.2.2 Contribution à la création de richesse nationale  I.1.2.3 Contribution aux exportations  I.1.4. Contribution aux investissements  I.1.5. Forces/faiblesses, opportunités/menaces du secteur industriel  I.1.4. Les principaux enjeux et défis du secteur industriel  I.2. ANALYSE DU SECTEUR COMMERCIAL  I.2.1 Structure et caractéristiques du marché intérieur  I.2.2 Structure et caractéristiques du commerce extérieur  I.2.3 Forces/faiblesses, opportunités/ menaces du secteur commercial  I.2.4 Les principaux enjeux et défis du secteur commercial  I.3.5 ANALYSE DU SECTEUR DE L'ARTISANAT  I.3.1 Les grandes tendances du secteur de l'artisanat  I.3.1.1 Un intérêt et un soutien constants des PTF  I.3.1.2 La population des artisans	27

	1.3.3.2 La Chambre des Métiers de l'Artisanat du Burkina Faso (CMA-BF)	
	1.3.4 Forces/faiblesses, opportunités/menaces du secteur de l'Artisanat	
	1.3.5 Les défis du secteur de l'artisanat	39
11. 9	LA PRIMAUTE DE L'ENTREPRENEUR	39
PA	ARTIE III. POLITIQUES ET TRATEGIES DES SECTEURS DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'A	ARTISANAT 41
ı.	LES FONDEMENTS DES POLITIQUES	42
II.	VISION DE LA POSICA	42
111.	LES PRINCIPES DIRECTEURS	42
	III.1 LE PROFESSIONNALISME	
	III.2 LA PARTICIPATION ET LA RESPONSABILISATION	
	III.3 LE DEVELOPPEMENT DE PARTENARIATS	
	III.4 LA BONNE GOUVERNANCE	
	III.5 L'UNICITE DE PILOTAGE	
	III.6 LA PRIORISATION DES ACTIONS	
	III.7 LA PRISE EN COMPTE DES THEMES TRANSVERSAUX (GENRE, ENVIRONNEMENT, DROITS HUMAINS)	
IV.		
V.	LES OBJECTIFS	44
VI.	LES PROGRAMMES	45
	IV.1 PROGRAMME 1 : INDUSTRIE	45
	IV.2 PROGRAMME 2 : COMMERCE	46
	IV. 3 PROGRAMME 3: ARTISANAT	
	IV.4 PROGRAMME 4 : SECTEUR PRIVE	
	IV. 5 PROGRAMME 5 : PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DU MICA	52
P#	ARTIE IV. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI EVALUATION DE LA POSICA	54
١,	MODALITES DE MISE EN ŒUVRE	55
	1.1 DISPOSITIF DE PILOTAGE ET DE SUIVI EVALUATION	
	I.1.1 DISPOSITIF DE PILOTAGE	
	I.1.2 Schéma du dispositif de pilotage	
	1.2 ROLE DES INSTANCES DU DISPOSITIF	
	1.3 COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES INSTANCES	
	I.3.1 Le Comité de Pilotage	
	I.3.2 Le Secrétariat Technique (ST)	
	I.3.3 Les Groupes Thématiques (GT)	
	I.4 LE DISPOSITIF DE SUIVI-EVALUATION	
	I.4.1 Le suivi global	
	I.4.2 Le suivi opérationnel détaillé	
	I.4.3 La stratégie de communication	60
Ħ.	FINANCEMENT DE LA POLITIQUE SECTORIELLE	
HI.	LES CONDITIONS DE REUSSITE DE LA POLITIQUE	61

III .1 L'existence d'un Etat fort et de droit et d'un environnement sous régional de paix	61
III .2 L'intégration régionale comme facteur de croissance et de développement	61
III.3 Une éducation d'élite, des formations aux métiers et une alphabétisation de masse	61
III.4 Une agriculture et un élevage doublements verts	62
III.5 Des technopoles et des règles de propriété industrielle	62
III .6 Des infrastructures matérielles et institutionnelles	63
III .7 De grands projets structurants	<i>63</i>
III.8 Fonder les réflexions et l'action sur la théorie de la « croissance endogène »	, 64
Annexe 1 : Cadre logique de la politique sectorielle 2011-2025 du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de	
L'ARTISANAT (MICA)	65

# LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Evolution de la part des secteurs dans le PIB
Tableau 2 : Ventilation sectorielle du PIB, 2008 (en pourcentage)14
Tableau 3 : Forces/faiblesses et opportunités/Menaces du secteur industriel burkinabè28
Tableau 4 : Forces/faiblesses et opportunités/Menaces du secteur industriel burkinabè32
Tableau 5 : Exportations des quelques produits de l'artisanat
Tableau 6: Analyse SWOT du secteur artisanal
Tableau 7 : Rôle des instances du dispositif de pilotage
LISTE DES ILLUSTRATIONS
Figure 1: Evolution du PIB du Burkina Faso en prix constants : 1980-200912
Figure 2 : Evolution de la moyenne des prix à la consommation de 1980-200913
Figure 3 : Répartition budgétaire
Figure 4 : Frais de fonctionnement 2011 du MICA20
Figure 5 : Dépenses du personnel du MICA en 201120
Figure 6 : Dépenses de transfert du MICA 201121
Figure 7 : Départ prévisionnel à la retraite

# TABLES DES ABREVIATIONS

ACP Afrique, Caraïbes, Pacifique

AGOA African Growth and Opportunity Act

AGR Activité Génératrice de revenu

AIF Agence Internationale de la Francophonie
AIP Association Interprofessionnelle du Coton

AN Assemblée Nationale

ANPI Agence Nationale de Promotion des Investissements

APD Aide Publique au Développement
APE Accord de Partenariat Economique

APIM-BF Association Professionnelle des Institutions de Micro finance du Burkina

Faso

APO Accord Politique de Ouagadougou

ARCE Autorité de Régulation des Communications Electroniques

ASS Afrique au Sud du Sahara

BACB Banque pour l'Agriculture et le Commerce du Burkina

BAD Banque Africaine de Développement

BCEAO Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

BF Burkina Faso

BIB Banque Internationale du Burkina

BIRD Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement

BTP Bâtiment et Travaux Publics
CAF Coût Assurances et Fret

CAM-CO Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation

CBC Conseil Burkinabè des Chargeurs

CBMP Comptoir Burkinabè des Métaux Précieux

CCIB Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina

CDM Compte de Défi du Millénaire

CDMT Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CEA Commission Economique pour l'Afrique

CEDEAO Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

**CEFORE** Centre de Formalités des Entreprises

CGA Centre de Gestion Agréée

CMA-BF Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Burkina Faso

CNCC Commission Nationale de la Concurrence et de la Consommation

CNPA Commission Nationale pour la Promotion de l'Artisanat

CNPB Conseil National du Patronat Burkinabè

CONUCED Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement CODEPA Comité de Coordination pour le Développement et la Promotion de

l'Artisanat Africain

DEP Direction des Etudes et de la Planification

DGDI Direction Générale du Développement industriel
DGEM Direction Générale de l'Energie et des Mines

DOS Document d'Orientation Stratégique

DTS Droits de Tirage Spéciaux

EDIC (Programme du Cadre Intégré)

FAARF Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes

FAI Fournisseurs d'Accès Internet

FASONORM Structure Nationale de Normalisation
FBCF Formation Brute de Capital Fixe

FCFA Franc de la Communauté Financière Africaine
FCPB Fédération des Caisses Populaires du Burkina
FENABF Fédération Nationale des Artisans du Burkina Faso

FENACOM Fédération Nationale des Corporations et des Métiers de l'Artisanat

FGIC Fonds de Garantie des Industries Culturelles

FMI Fonds Monétaire International

FRCP Facilité pour Réduire la Pauvreté et pour la Croissance

GAR Gestion Axée Résultats

GBO Gestion Budgétaire par Objectif
GIE Groupement d'Intérêt Economique

GPI Groupement Professionnel des Industriels
GRAF Groupe de Recherche et d'Action sur le Foncier
GSM Global System for Mobile Communication
IADM Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale

IDE Investissement Direct Etranger
IED Investissement Etranger Direct

IGAE Inspection Générale des Affaires Economiques

IMF Institution de Micro Finance

INSD Institut National de la Statistique et de la Démographie
ITIE Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives

JEB Journée de l'Entreprenariat Burkinabè

MAHRH Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
MCPEA Ministère du Commerce de la Promotion de l'Entreprise et de l'Artisanat

MEF Ministère de l'Economie et des Finances

MICA Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat

MICPIPA Ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Promotion de l'Initiative

Privée et de l'Artisanat

MEBF Maison de l'Entreprise du Burkina Faso

MPEA Micro et Petite Entreprise Artisanale

NBIC Nanotechnologie, Biotechnologie, Informatique, Connaissances

NEPAD New Partnership for Africa's Development
OACI Organisation de l'Aviation Civile Internationale
OAPI Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle

OCDE Organisation de Coopération et de Développement Economique

OGM Organisme Génétiquement Modifié

OHADA Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique

OMC Organisation Mondiale du Commerce

OMD Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONAC Office National du Commerce Extérieur
ONASER Office National de la Sécurité Routière
ONATEL Office National des Télécommunications
ONEA Office National de l'Eau et de l'Assainissement

ONG Organisation Non Gouvernementale

ONUDI Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel

OPA Organisation Professionnelle d'Artisans

OSC Organisation de la Société Civile
OSP Organisation du Secteur Privé

PACDE Programme d'Appui à la Compétitivité de l'Entreprise

PAP Programme d'Action Prioritaire
PAP Projet Annuel de Performance

PAPME Programme d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises

PAS Programme d'Ajustement Structurel
PER Programme Economique Régional

PIB Produit Intérieur Brut

PGF Productivité Globale des Facteurs

PM Premier Ministère

PME Petite et Moyenne Entreprise
PMI Petite et Moyenne Industrie
PNE Plan National d'Electrification

PNUD Programme des Nations Unies pour le Développement

PPTE Pays Pauvres Très Endettés

PRES Présidence

PRMN Programme de Restructuration et de Mise à Niveau

PTF Partenaires Techniques et Financiers

RESINA Réseau Informatique National de l'Administration

SCADD Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable

SC Société Civile

SFI Société Financière Internationale

SIAO Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou

SIGASPE Système Intégré de Gestion Administrative et Salariale du Personnel de

l'Etat

SINTAX Système Informatique de Taxation

SMIG Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
SNAT Schéma National d'Aménagement du Territoire
SN-SOSUCO Société Nouvelle-Société Sucrière de la Comoé

SOCOMA Société de Coton du Gourma SOFITEX Société des Fibres Textiles

SONABHY Société Nationale des Hydrocarbures

SONACIB Société Nationale de Cinématographie du Burkina

**SPONG** Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales

SYDONIA Système Douanier automatisé

TDR Termes de Référence
TEC Tarif Extérieur Commun

TIC Technologie de l'Information et de Communication

TVA Taxe sur la Valeur Ajoutée

UE Union Européenne

UEMOA Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNPCB Union Nationale des Producteurs de Coton du Burkina

**USA** United States of America

VAO Village Artisanal de Ouagadougou

VAN Valeur Actuelle Nette
ZAD Zone d'Activités Diverses

## -<u>INTRODUCTION</u> - -

Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA), dans le cadre des réformes engagées par l'Etat, est responsable de la politique gouvernementale dans les domaines de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat.

Cette politique du Gouvernement s'inscrit dans les réformes engagées par l'Etat dans la perspective de relever le grand défi décliné dans le Programme d'Actions du Gouvernement pour l'Emergence et le Développement Durable (PAGEDD) qui est celui de l'accélération de la croissance et de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) afin de placer le Burkina Faso sur les sentiers de l'émergence et du développement durable.

Les efforts fournis par le ministère dans le cadre de l'accomplissement de ses missions, n'ont pas permis de répondre avec satisfaction aux aspirations persistantes des acteurs.

Le MICA se doit alors de se doter d'un nouveau cadre référentiel qui définit une vision d'ensemble illuminant le chemin à suivre et lui permettant de dégager une synergie d'actions afin de contribuer efficacement à l'émergence du Burkina Faso.

C'est dans cette optique que le ministère a défini une politique sectorielle afin d'assurer une plus grande cohérence et une synergie d'actions dans la conduite efficace des différentes réformes et changements qui s'imposent en matière d'industrie, de commerce et de l'artisanat.

La politique sectorielle du MICA a été élaborée de façon participative suivant trois étapes :

- une phase diagnostique qui a permis de déceler les forces et les faiblesses actuelles du MICA d'une part, et d'identifier les menaces et les opportunités dans les perspectives d'intervention du ministère d'autre part,
- une phase d'élaboration des programmes, qui, à la lumière du diagnostic a consisté à la formulation des politiques des secteurs d'intervention du ministère;
- une phase d'élaboration de plan d'actions pour la mise en œuvre de la politique sectorielle.

Chacune de ces trois phases a été validée par l'ensemble des acteurs concernés (administration publique, secteur privé, société civile, partenaires techniques et financiers) lors d'un atelier de validation sous la conduite des premiers responsables du département.

Le document de politique sectorielle est composé de quatre grandes parties :

- présentation des secteurs,
- synthèse de la situation diagnostique des secteurs ;
- politiques et stratégies des secteurs ;
- mise en œuvre de la stratégie.

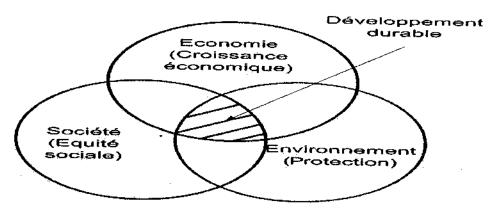
# PARTIE I. PRESENTATION DES SECTEURS DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

# I. CONTEXTE D'ELABORATION DE LA POLITIQUE

# I.1. Contexte macro économique global

Le contexte macro économique global dans le cadre duquel s'inscrit la présente politique sectorielle, se positionne dans un cadre global, macroéconomique, en quête d'un développement durable qui résulte d'une intersection entre les politiques de croissance économique (qui se doivent d'être endogènes), les politiques de protection de l'environnement (une agriculture doublement verte) et celles de requête d'une équité sociale (économie sociale), comme dessiné dans le cadre ci-dessous.

SCHEMA 1 : les piliers d'un développement durable

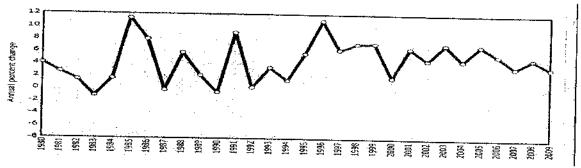


# I.1.1 Indicateurs macro économiques

# I.1.1.1 Le taux de croissance du PIB 1980-2009

Une lecture de l'évolution graphique du PIB burkinabè, en prix constants, sur les trois dernières décennies (1980-2009) montre deux périodes : (i) la première, de 1980 à 1996, où les mouvements sont en dents de scie et, (ii) la deuxième à partir de 1997, où l'évolution se stabilise sans de grands écarts jusqu'en 2009, comme cela apparait sur le tableau ci-dessous. La croissance au cours de cette période se sera située dans un contexte de stabilité relative, légèrement ascendante.

Figure 1: Evolution du PIB du Burkina Faso en prix constants : 1980-2009



Source: FM, World Economic Outlook, 2009

### L1.1.2 Le taux d'inflation 1980-2009

Le graphique ci-dessous qui illustre l'évolution du taux d'inflation (en termes de moyenne des prix de la consommation), suggère un maintien du taux sur les trois décennies (1980-2009), à l'exception d'une montée en 1994, sans doute causée par des conséquences liées à la dévaluation du FCFA intervenue en janvier de la même année.

Figure 2 : Evolution de la moyenne des prix à la consommation de 1980-2009

Source: FM, World Economic Outlook, 2009

### I.1.2 La part des secteurs dans le PIB

Une lecture sectorielle reprise dans le tableau ci-dessous récapitule la contribution des secteurs au PIB en pourcentage (%). Il est observé que les parts de chaque secteur évoluent avec les changements suivants : le secteur primaire est passé d'un minimum de 29,3% (2007) à 34,5% (2001), le secteur secondaire de 19,8% (2001) à 24,2% (2008) tandis que le secteur tertiaire a évolué de 43,8% (2003) à 46,9% (2007).

Tableau 1 : Evolution de la part des secteurs dans le PIB

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Secteur Primaire	33,4	34,5	33,6	33,7	31,6	32,8	31,5	29,3	30,8
Secteur Secondaire	21,4	19,8	22,2	22,5	22,9	22,6	22,7	23,8	24,2
Secteur Tertiaire	45,2	45,8	44,2	43,8	45,5	44,6	45,8	46,9	45,1

Source: MEF, 2009

Un traitement qui prend en considération les principales activités sectorielles et leurs contributions au PIB peut être conduit avec des données en pourcentage du tableau 2 suivant (structuré par groupe d'activités). On note que les industries manufacturières ont décliné de 1,6% et les autres services de 3,0%. Quant à l'agriculture, sa part a augmenté de 3,5% de 2000 à 2008.

Tableau 2 : Ventilation sectorielle du PIB (en pourcentage)

Secteurs	2007	2008	2009
Mines	1.300	1.951	2.820
Construction, gaz, électricité, eau	9.000	8.445	8.695
Industries manufacturières	13.600	12.413	11.997
Elevage, sylviculture, pêche	14.600	14.276	14.245
Agriculture	16.800	20.514	20.335
Commerce, transport, communication	17.000	-	
Autres services	27.800	25.643	24.791
Transport, communication		16.757	17.117

Source : Index Mundi

L'économie du Burkina Faso demeure, ainsi, toujours tirée par l'agriculture pluviale de subsistance et dominée par l'économie du coton et, de plus en plus, par le secteur minier dont les investissements et la production d'or non monétaire sont en montée depuis 2007.

### 1.2 Contexte sectoriel de l'élaboration de la politique

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique gouvernementale dans les domaines de la promotion de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, des résultats appréciables ont été enregistrés dans l'environnement des affaires, dans l'accroissement de la production industrielle et de l'artisanat, ainsi que dans la compétitivité des entreprises.

Malgré l'évolution de ces différents secteurs qui ont permis au Burkina d'atteindre un niveau de performance économique appréciable, force est de constater la persistance de nombreuses insuffisances dans les domaines de la transformation et de la valorisation des ressources locales, ainsi que des échanges commerciaux.

L'agriculture et l'élevage qui constituent les secteurs dominants de l'économie connaissent des difficultés liées à la faiblesse de transformation et d'exportation.

L'insuffisance de l'encadrement technique et de cadre incitatif favorable à l'investissement privé sont autant de facteurs qui influent négativement sur les capacités opérationnelles et concurrentielles du secteur privé.

L'insuffisance d'informations commerciales sur le marché national, régional et international, la non maîtrise de l'offre nationale qui est liée aux aléas climatiques, la non maîtrise de la demande, le manque de prévisibilité et de flexibilité dans le système productif, sont à l'origine des différentes perturbations sur les marchés.

Le secteur de l'artisanat, second secteur de création d'emplois après l'agriculture rencontre d'énormes difficultés de représentation, d'organisation des acteurs, de commercialisation des produits et de financement.

Pour pallier ces difficultés, le MICA s'est fixé comme objectif l'élaboration d'une politique sectorielle harmonieuse et cohérente avec les référentiels nationaux de développement, visant à dynamiser et à rendre performante l'économie dans son ensemble.

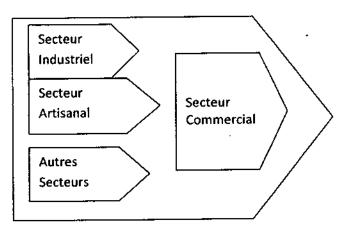
# II. LE CHAMP D'ACTIONS ET LES MISSIONS DU MICA

# 11.1 Champ d'actions du MICA

Les domaines de responsabilité du MICA comprennent des missions qui ont des interactions et des intersections entre elles dans le champ spécifique du secteur privé vu dans une perspective macro économique.

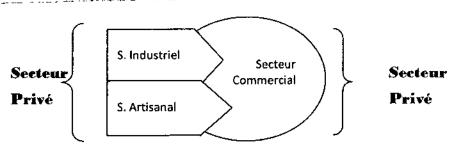
Dans le schéma ci-dessous, la grande flèche représente la totalité du secteur privé dans un pays (Burkina Faso) ou dans une région (UEMOA/CEDEAO). Il représente l'ensemble du territoire où interagissent à la fois les opérateurs privés et les acteurs publics en mission commerciale. Ce macro secteur comprend les sous-composantes privées que sont l'Industrie, le Commerce et l'Artisanat, qui relèvent du MICA et d'autres activités du secteur privé qui ne relèvent pas des attributions du MICA (l'Agriculture, l'Elevage, la Pêche, les Mines, les BTP, le Tourisme etc.). Le point de convergence de l'ensemble des activités du secteur privé est le secteur commercial, luimême contenu dans le secteur privé.

SCHEMA 2 : le secteur privé et ses composantes



Tel que schématisé et présenté, le MICA est responsable d'une partie des composantes du secteur privé et de la totalité de la composante commerciale. Sa mission n'est donc pas tournée vers le secteur public car elle a entièrement en charge les activités du secteur privé. Cependant, la problématique du MICA consiste à traiter les questions liées aux fonctionnalités de l'Etat par rapport au développement et à la promotion du secteur privé et à traiter, en outre, d'une part des termes et conditions de la compétitivité des entreprises et, d'autre part, des missions publiques, d'intérêt général, du secteur privé. La population des entreprises privées à vocation commerciale constitue ainsi la base du travail de l'Etat et du même coup, elle justifie les missions publiques du MICA.

### SCHEMA 3: le champ d'action du MICA



En référence au schéma ci-dessus, les interactions entre le secteur industriel et le secteur artisanal sont assez évidentes du point de vue du parcours (intersection et passage de l'artisanat à l'industrie) et des liens de production (sous-traitance) mais, en même temps, les deux secteurs se font la concurrence sur les mêmes marchés. Ainsi, sont fréquemment en concurrence les produits bio de l'artisanat contre les produits à composants chimiques ou plus élaborés de l'industrie, les produits faits à la main contre des produits de grande série industrielle, des produits personnalisés contre des produits de consommation de masse, etc.

Le marché demeure le lieu de rencontre des opérateurs du secteur privé tant pour leurs approvisionnements en matériels et équipements, en logiciels et en technologie de la connaissance, en financements et en appel de fonds, en formation et recherche de main d'œuvre et expertise humaine, que pour la vente de leurs productions. Le secteur commercial traduit en terme "académique" la réalité banale et le concept du "marché" où se jouent l'offre et la demande.

### II.2 Les missions du MICA

Les missions du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA) sont définies par le décret N°2011-479/PRES/PM/MICA du 26 juin 2011, portant organisation du Ministère de l'Industrie du Commerce et de l'Artisanat. Aux termes de ce décret, le MICA est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du gouvernement en matière d'industrie, de commerce et d'artisanat.

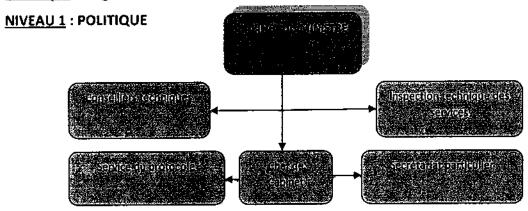
Même si la réalisation en 2010 de l'audit du ministère a permis de redimensionner et d'apporter des corrections aux attributions de certaines structures, le ministère, d'une façon générale, continue d'assumer le rôle de promoteur du secteur privé, de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

De la promotion de l'industrie, à celle du commerce intérieur et extérieur, de la promotion du secteur privé à celle de l'artisanat, de la qualité et de la métrologie, de la propriété industrielle, de l'inspection des affaires économiques aux formalités de commerce et de l'investissement, le département ministériel prend en compte dans ses attributions la vie des différents acteurs du secteur privé du Burkina Faso. Cependant, en fonction des impératifs du gouvernement, le département se voit chaque fois assigné des missions spécifiques à travers des lettres de mission que le Chef du Gouvernement lui adresse.

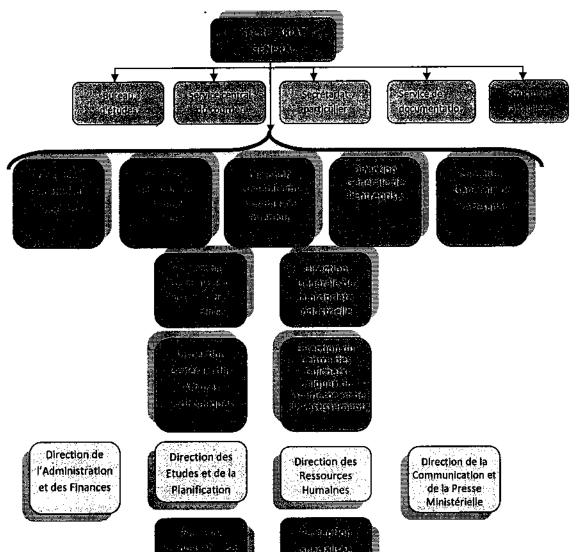
### II.3 L'ORGANISATION DU MICA

Le nouvel organigramme du MICA représenté dans les schémas dessinés ci-dessous comprend : le Cabinet du Ministre, le Secrétariat général, les Directions générales, les directions et services déconcentrés et les organismes rattachés.

**SCHEMA 4: organisation du MICA** 



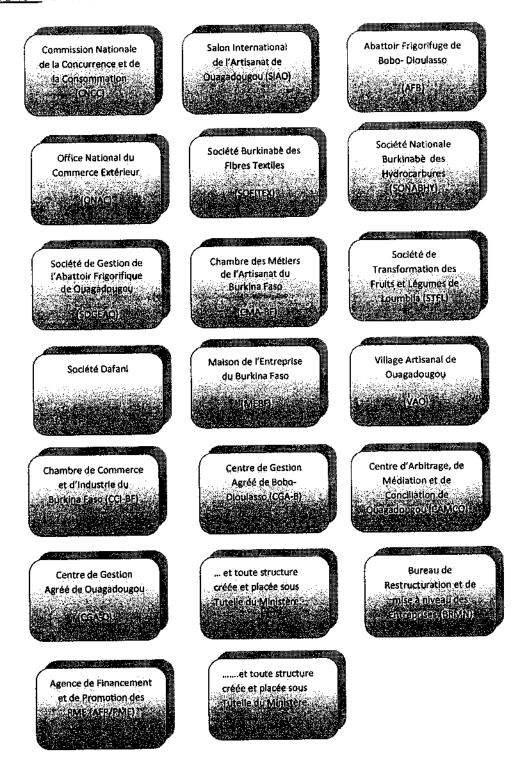
**NIVEAU 2: STRUCTURES CENTRALES TECHNIQUES** 



# **NIVEAU 3: STRUCTURES DECONCENTREES**

\_\_\_ Directions-Régionales-de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat

# **NIVEAU 4: STRUCTURES RATTACHEES**



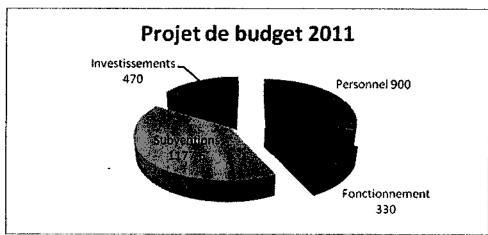
# II .4 Analyse des capacités techniques et financières du MICA1

### 11.4.1 Analyse du budget de fonctionnement

### Analyse globale

Le budget previsionnel alloué du MICA est passé de 2.650 millions FCFA en 2010 à 2.877,6 millions de FCFA en 2011 soit une augmentation de 8,5%. Sa repartition est tandanciellement celle de 2011 represntée par la figure 3.

Figure 3 : Répartition budgétaire



Personnel: 31% Fonctionnement: 12% Subventions: 41%

Investissements:

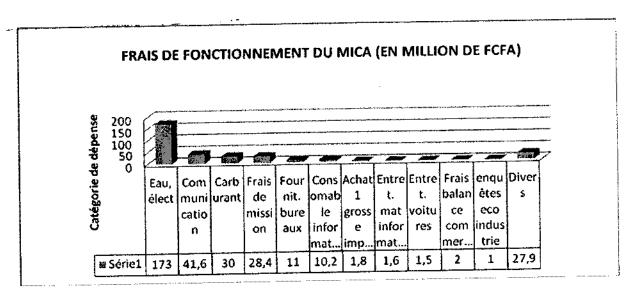
16%

Outre cette répartition annuelle du budget, l'analyse temporelle révèle la faiblesse de son budget de fonctionnement qui par ailleurs n'évolue pas en % d'une année sur l'autre (restant à 12%). Il est passé ainsi de 328,2 millions en 2010 à 330 millions en 2011.

L'analyse détaillée des lignes budgétaires en lien avec les missions du département montre la grande difficulté à faire fonctionner ce ministère. En effet, 83% du budget de fonctionnement sert à payer les charges d'eau et d'électricité, de téléphone, de carburant et de frais de mission à l'intérieur du pays et à l'étranger. Cela est révélateur de l'étroitesse de la marge de manœuvre pour assurer le fonctionnement quotidien du ministère.

<sup>• 1</sup> Cette partie est une reprise avec de petites modifications du Rapport final d'Audit organisationnel EuroPlus et MIR, 2010.

Figure 4: Frais de fonctionnement 2011 du MICA

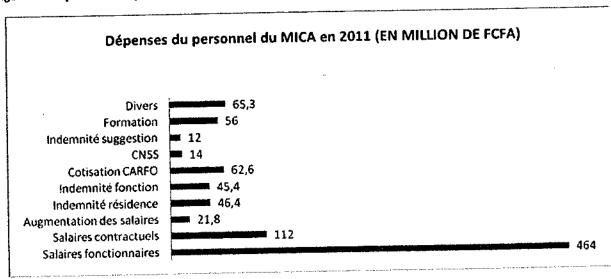


# Analyse du budget des dépenses de personnel

L'extrême faiblesse du budget de formation/perfectionnement qui n'est que de 56 millions de FCFA (soit 6,2%) est une des caractéristiques du MICA.

On note par ailleurs que de nombreux agents n'ont pas eu d'avancement sur leurs traitements depuis 2006. Un ajustement a été décidé représentant un total de 21,8 millions de FCFA qui représente 3% de la masse salariale.

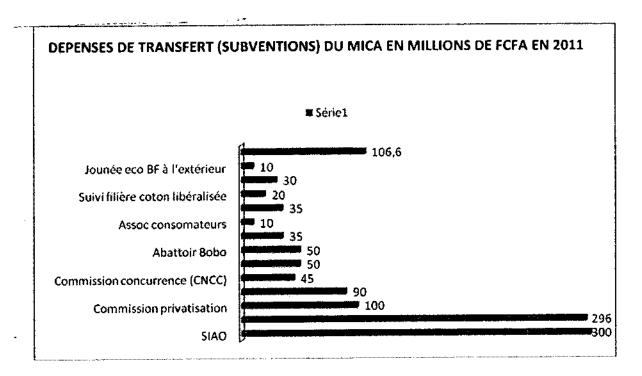
Figure 5 : Dépenses du personnel du MICA en 2011



# Analyse du budget des dépenses de transfert courant (titre 4)

La liste de dépenses dites de subvention du MICA pour l'année 2011 n'appelle pas de commentaires particuliers lorsqu'elles sont prises globalement.

Figure 6 : Dépenses de transfert du MICA 2011



#### La comptabilité matière

La Direction de l'Administration et des Finances (DAF) doit tenir une comptabilité matière et procéder chaque année à un inventaire général des biens meubles et immeubles. Or, on constate qu'il n'existait aucune liste du matériel du MICA. Les observations dans ce domaine sont les suivantes :

- du mobilier insuffisant, vétuste (les tables, fauteuils et chaises sont usagés et proviennent souvent d'une récupération);
- du matériel roulant en quantité insuffisante et en piteux état faute de budget de maintenance;
- du matériel informatique (les ordinateurs accessoires compris) peu nombreux, sans maintenance et beaucoup obsolètes);
- la plupart des accès à l'Internet se font à partir d'une ligne de téléphone avec par conséquent un accès très lent et intermittent;

### II.4.2 Analyse des ressources humaines

### Attributions et difficultés de la Direction des Ressources Humaines (DRH)

Cette direction compte au total quatorze (14) agents au total. Parmi les attributions reprises sous forme de fonctions et de tâches dans l'analyse fonctionnelle, on constate, tout d'abord, que certaines sont peu ou pas du tout exercées. Il s'agit notamment:

- de la planification et de la gestion des stages de formation continue et/ou de perfectionnement des agents;
- -- de l'organisation des mouvements du personnel;
  - de la recherche et la mise en œuvre des moyens et actions susceptibles d'accroître la productivité, le rendement et l'efficacité des agents.

Cette direction fait face à toute une série de difficultés qui entrainent de nombreux disfonctionnements du ministère :

- des difficultés liées à l'organisation des mouvements du personnel : (i) l'insuffisance du personnel du département ; (ii) la spécificité du poste occupé par chaque agent ; (iii) l'absence d'un plan de redéploiement du personnel;
- des difficultés liées à la planification et à la gestion des stages de formation continue et/ou de perfectionnement des agents<sup>2</sup>: (i) l'absence d'une véritable politique de formation et d'un plan de formation des agents du ministère; (ii) l'absence de structures appropriées pour la formation/perfectionnement des agents; (iii) l'absence d'un budget alloué aux formations/perfectionnement et stages;
- des difficultés liées à la recherche et à la mise en œuvre des actions susceptibles d'accroître la productivité, le rendement et l'efficacité des agents : (i) l'absence d'une politique d'encouragement des agents au niveau interne ; (ii) le retard constaté dans les avancements des agents à la Fonction Publique ; (iii) l'absence d'une structure appropriée de gestion des problèmes sociaux des agents.

### Analyse des effectifs du personnel du MICA

Les statistiques de gestion du personnel sont régulièrement tenues à jour. Au 31 mai 2010, le personnel se décompose en : (i) 306 fonctionnaires en activité au MICA, (ii) 92 contractuels en activité au MICA. Soit un total de 398 agents travaillant au MICA et 53 agents détachés.

La liste ci-dessous fournissant le nombre d'agents par emploi montre que le nombre de sept (7) juristes est insuffisant d'autant plus que bon nombre d'entre eux n'occupent aucune fonction de juristes et d'une façon générale il n'est pas sûr que les autres aient reçus une formation en « techniques de rédaction de textes législatifs et réglementaires ». De plus, il n'y aucun statisticien. Le nombre de femmes émargeant au budget dépenses de personnel du MICA est de 115 soit 87 fonctionnaires et 28 contractuelles. Elles représentent au total 25% du total des agents du département.

La répartition des agents en activité par emploi est reprise dans le tableau ci dessous :

22

 <sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le MICA bénéficie cependant d'offres de formations/stages (OMC, CNUCED); le problème serait que les structures évoluent en vase clos, si bien que la DRH devient presqu'inutile sur ce plan.

Conseiller des affaires économiques	168
Attaché des affaires économiques	17
Assistant des affaires économiques	71
Adjoint des affaires économiques	33
Economiste industriel et des transports	1
Juriste	7
Administrateur civil	1
Inspecteur du trésor	2
Administrateur des services financiers	1
Adjoint techniques statistiques	4
Économiste	4
Agent comptable	2
Conseiller des affaires étrangères	2
Conseiller presse	1
Secrétaire administratif	6
Adjoint administratif	16
Conseiller GRH	4
Assistant GRH	3
Agent spécial GRH	2
Secrétaire de direction	7
Secrétaire	18
Adjoint de secrétariat	10
Ingénieur chimiste	1
Biochimiste	1
Technicien assainissement	2
Professeur	2
Archiviste	1
Aide documentaliste	1
Agent de bureau	8
Agent de liaison	13
Agent public	5
Standardiste	1
Chauffeur	13
Gardiens	10
Manœuvre	1
Traductrice Interprète	1
Autres	12
TOTAL	452

### Perception de démotivation du personnel

Le principal problème rencontré dans ce ministère est celui de la démotivation du personnel au travail. Cette démotivation repose sur différentes récriminations, notamment les suivantes :

- Il s'agit tout d'abord et avant tout du niveau très bas des traitements perçus par la fonction publique.
- Il s'agit ensuite d'une perception d'injustice entre les anciens chefs de service et les nouveaux. Les indemnités des chefs de service prévues par les textes ont été supprimées il y a environ quatre années pour les nouvelles nominations alors que les anciens ont conservé leur indemnité.
- A niveau de diplôme et de compétence égale, il y a une différence de salaire et d'avantages entre un cadre qui travaille au MICA et d'autres collègues d'autres départements;
- Les conditions et l'environnement de travail jouent un rôle important dans la psychologie collective du Burkina Faso. Or, le faible niveau d'équipement informatique dans les bureaux du MICA, la difficulté pour avoir accès à l'Internet, la difficulté ne serait-ce que d'avoir du papier et de l'encre, l'absence de formation pratique et/ou de séminaires de perfectionnement viennent accroître le sentiment des agents du MICA d'être complètement délaissés par le système.

En conclusion, il est attendu des résultats aux agents sans que les moyens nécessaires pour les atteindre ne leur soient accordés. Cela génère chez eux une très forte frustration.

### La formation et le perfectionnement des cadres

Dans ce domaine, il y a lieu de noter les problèmes suivants:

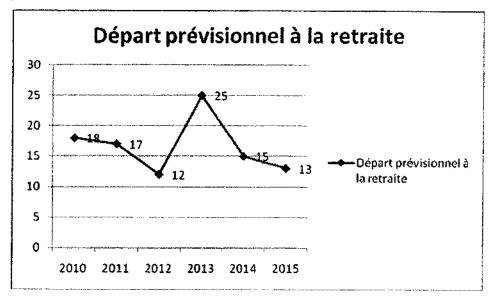
- l'absence d'une véritable politique de formation et d'un plan de formation des agents du ministère;
- l'absence d'un budget alloué aux formations et stages ;

Sur 15 agents en formation à l'ENAM en 2011 aucun ne bénéficie de formation de courte durée sur des techniques pratiques de perfectionnement correspondant à des besoins spécifiques identifiés. On note ainsi une autre grave déficience dans la gestion de ce ministère d'autant plus que le budget formation est très faible par rapport aux besoins. C'est l'un des maillons faibles de l'organisation du MICA.

### Les départs à la retraite

Une analyse prospective (figure 7), projette que 102 agents devront partir à la retraite entre 2010 et 2015 ce qui représente exactement 23% soit un quart du personnel du ministère.

Figure 7 : Départ prévisionnel à la retraite



Pour préparer le remplacement de ces départs, il a seulement été demandé en 2010 qu'un contingent de 72 élèves fonctionnaires sortis de l'ENAM vienne renforcer l'effectif du MICA. Aucun processus d'accompagnement, de perfectionnement à certaines techniques spécifiques à chacune des directions générales n'a été préparé ni mis en œuvre. Pourtant on pourrait demander aux agents responsables qui partiront à la retraite de consacrer une partie de leur temps à former les jeunes recrues et à leur transmettre leur savoir faire et leurs expériences pratiques. Il n'existe pas encore de plan de carrière pour chacun d'eux. Avec tous ces handicaps de départ, il serait difficile au MICA de mettre en œuvre sa politique sectorielle et son plan d'actions.

# **PARTIE II**. SYNTHESE DES DIAGNOSTICS DES SECTEURS DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

# 1. ANALYSE DE LA SITUATION DES SECTEURS

# I.1. Analyse du secteur industriel

# 1.1.1. Description et caractéristiques du secteur industriel

Le secteur industriel comprend les industries manufacturières, extractives, agroalimentaires, les Bâtiments et Travaux Publics, l'électricité, le gaz, l'eau etc. Il a enregistré une croissance de 5,8% en 2009 contre 6,1% en 2008 sous les effets des industries extractives qui, après une forte hausse de 141,1% en 2008 ont connu une croissance de 40% en 2009. La production d'or non monétaire s'est accrue, passant de 5,58 tonnes en 2008 à 11 tonnes en 2009, ce qui fait désormais de ce métal précieux le premier produit d'exportation en valeur du pays au cours de la période.

Cette évolution du secteur s'explique aussi par la poursuite des activités de la branche des BTP en rapport avec l'intensification des chantiers notamment la construction d'infrastructures socio économiques urbaines, des travaux publics de transport et des investissements réalisés par les sociétés de télécommunication.

# 1.1.2. Contribution du secteur industriel dans l'économie

# I.1.2.1 Contribution à la création d'emplois

En 2007, l'industrie employait environ 17 863 personnes. En 2008, le nombre d'emplois du secteur industriel passe à 18 745 personnes avec une masse salariale versée de près de 39 milliards FCFA. On note cependant une baisse de la part des emplois industriels par rapport à l'effectif global.

# I.1.2.2 Contribution à la création de richesse nationale

La valeur totale produite par le secteur industriel est en croissance, passant de 64,6 milliards FCFA en 2003 à 92,4 milliards FCFA en 2008. A cette date, c'était le secteur de l'énergie qui avait la valeur ajoutée la plus importante soit 44% en moyenne. Il est suivi du textile (18,3%), de la boisson (14%) et de l'agroalimentaire avec 10,2%.

Les industries burkinabé importent des matières premières à hauteur de 15,5% (UEMOA) et de 31,4% (hors UEMOA) et consomment des matières premières locales à hauteur de 53,1%.

Selon les statistiques du Ministère de l'Economie et des Finances, il ressort qu'en 2008, le secteur industriel a été en croissance de 5.8 % et a bénéficié des flux d'investissements miniers.

### 1.1.2.3 Contribution aux exportations

Les exportations représentent environ 10 % du PIB au Burkina Faso et sont concentrées sur des produits non transformés tel le coton qui représente 47,5% des exportations. Les exportations de produits industriels burkinabè concernent :

- pour la zone UEMOA : le tabac 49%, le métal et la fabrication métallique 23,7% et l'agroalimentaire 17,4% ; le marché national burkinabé consomme 49% de la production industrielle.
  - pour la zone hors UEMOA, le textile (coton) à 94,9%, les cuirs et peaux à 3,3% et l'agroalimentaire 1,7%

# 1.1.2.4 Contribution aux investissements

En 2007, le secteur d'activités des industries a réalisé des investissements pour un total de 74,04 milliards de FCFA contre 84,08 milliards en 2006.

Il convient de relever que les nouveaux investissements c'est-à-dire les nouvelles réalisations, les extensions, les renouvellements des équipements, ont évolué de 15 milliards à plus de 36 milliards environ de 2003 à 2007.

# I.1.3. Forces/faiblesses, opportunités/menaces du secteur industriel

L'analyse SWOT 3 du secteur industriel est consignée dans le tableau ci-après :

Tableau 3 : Forces/faiblesses et opportunités/Menaces du secteur industriel burkinabè

#### **Forces**

- un dynamisme des PME/PMI;
- une prise de conscience de la nécessité de développement de certaines transformations ;
- une créativité dans la transformation de produits locaux à capitaliser;
- l'organisation de certaines filières est un acquis (Coton, karité, mangue etc.);
- un code minier attractif;
- le soutien de l'Etat dans les secteurs en difficultés ;
- un climat des affaires en constante amélioration :
- un tissu industriel en croissance;
  - une main d'œuvre abondante et moins chère.

### **Faiblesses**

- une inconstance dans l'approvisionnement en matière première locales de qualité et en quantité : faible utilisation des capacités installées ;
- une intégration sous régionale encore faible ;
- une faiblesse de la disponibilité en main d'œuvre qualifiée dans les secteurs d'ingénieries ;
- une faible collaboration entre les acteurs pour étendre la chaine de valeur ;
- le manque de ressources naturelles, telles que les minéraux, les produits forestiers ;
- un secteur informel encore prépondérant ;
- des équipements vétustes par manque d'investissement conséquent;
- la faible utilisation des résultats de la recherche et des innovations ;
- la faible compétitivité des industries (coûts de production structurellement élevés, manque de traçabilité);
- la fraude et concurrence déloyales ;
- le non respect des règlementations en vigueur ;
- la faible transformation des matières premières ;
  - la faible capacité managériale (surtout les PMI) ;
    - des études sur l'installation d'unités industrielles souvent

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Acronyme dérivé de l'anglais pour Strengths (forces), Weaknesses (faiblesses), Opportunities (opportunités), Threats(menaces).

	mal ficelées entrainant un mauvais début et l'exposition à une faillite certaine.
l'intégration régionale et la mondialisation; l'existence de secteurs industriels porteurs; l'existence d'accords préférentiels; les offres de possibilités de financement de l'activité industrielle par le marché carbone; l'embellie sur le marché international des prix de coton et d'or.	Menaces la disparition de certaines activités; les problèmes énergétiques persistant pouvant entraver le développement industriel; les coûts des facteurs élevés qui peuvent chasser les investisseurs potentiels; les procédures longues qui pourraient entraver le développement industriel.

### 1.1.4. Les principaux enjeux et défis du secteur industriel

Les enjeux de la politique industrielle burkinabé peuvent être énoncés comme suit :

- la réalisation d'unités industrielles privées et compétitives et porteuses de croissance rapide et d'emplois durables d'ici à 2025 contribuant ainsi à améliorer les revenus des populations et à réduire la pauvreté;
- l'insertion de l'industrie burkinabé dans le contexte de l'économie mondiale par la culture de la compétitivité des entreprises industrielles, la maîtrise de la qualité et le renforcement de la qualification du personnel en vue de la conquête des marchés sous régionaux, régionaux et internationaux;
- la lutte pour l'autosuffisance alimentaire par la valorisation des ressources nationales agroalimentaires et de l'élevage par la transformation dans le cadre du soutien de l'agriculture et de l'élevage;
- la création d'un environnement favorable à la promotion de l'investissement privé : réduction des coûts de facteurs de production, promotion des mesures incitatives à l'investissement, révision du code des Investissements, création d'une agence de promotion des investissements et d'une agence de promotion des PMI etc..
- le renforcement des infrastructures d'accueil pour l'activité industrielle par les extensions, la viabilisation des zones industrielles de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso et par la création de nouvelles zones industrielles dans les chefs lieu des régions là où il n'existe pas de zone industrielle,

Les multiples défis auxquels doit faire face l'industrie burkinabé, découlent d'une part des objectifs assignés à la création des richesses sur une base large et qui sont contenus dans la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) et d'autre part du contexte de la mondialisation et des différents accords bilatéraux, régionaux et internationaux signés et ratifiés par le Burkina Faso. On peut classer les défis en défis globaux qui interpellent le Gouvernement et en défis propres aux d'entreprises.

Les défis globaux sont ceux que la puissance publique et les opérateurs économiques doivent conjointement lever pour satisfaire aux conditions requises pour une compétitivité de l'économie-et-son intégration réussie dans l'économie-monde. Quatre défis majeurs ont été identifiés :

- les défis publics qui incombent à l'Etat concernent, notamment : (i) les modalités sélectives de soutien aux secteurs de production et au commerce ; (ii) la formalisation des industries indispensables pour la normalisation et la qualité des produits est une dimension importante de la professionnalisation. (iii) la mondialisation, ses contraintes et ses effets d'annihilation des industries manufacturières locales ; (iv) le renforcement de la bonne gouvernance prospective. Le soutien pour relever les défis publics sont déterminants pour générer un environnement favorable au développement industriel et paver les voies de progrès et de diversification du secteur industriel.
- le défi de la compétitivité. En effet, être capable de s'assurer durablement une grande part du marché interne et de conquérir progressivement le marché régional africain ou mondial est l'un des défis majeurs de ce secteur.
- le défi de l'intégration industrielle sous-régionale. Pour le développement du Burkina Faso, l'intégration sous-régionale au sein de l'UEMOA et de la CEDEAO constitue des opportunités. Elle favorise la libre circulation des biens et des personnes et offre un marché élargi et des conditions favorables aux investissements.

Les défis propres aux promoteurs d'entreprises sont, notamment, le management, la professionnalisation et la mise à niveau continu des capacités, la recherche, l'innovation, la production à moindre coût, le positionnement sur des secteurs porteurs, l'intelligence économique pour pouvoir anticiper par rapport aux évolutions économiques, le partenariat interentreprises.

Le défi majeur réside dans la mondialisation, en ce qu'elle suppose une forte capacité des économies pays et des acteurs économiques à la transformer en opportunités. L'acuité de ce défi réside notamment dans la célérité et dans l'imprévisibilité des évolutions. Maintenant, tout (changement, risques, adversité, et dangers) peut venir très vite et tout peut venir de partout et de rien. Le postulat suivant de Jacques Attali permet de cerner la gravité des évolutions qui peuvent se produire dans le cadre de la mondialisation. « Les états s'effaceront devant les entreprises et les villes. Des hyper-nomades dirigeront un empire hors sol, sans centre, ouvert : un hyper empire. Chacun n'y sera plus loyal qu'à lui-même ; les entreprises ne se reconnaîtront plus à une nationalité ; les pauvres constitueront un marché parmi d'autres ; les lois seront remplacées par des contrats, la justice par l'arbitrage, la police par des mercenaires. De nouvelles diversités s'installeront ; des spectacles et des sports verront le jour pour distraire les sédentaires, pendant que des masses immenses de nomades de misère, les infra-nomades, bousculeront les frontières pour chercher de quoi vivre. 4»

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Une brève histoire de l'avenir, Jacques Attali, Fayard, 2006

## 1.2. Analyse du secteur commercial

### 7.2.1 Structure et caractéristiques du marché intérieur

Il est difficile d'avoir une vue assez claire du fonctionnement du marché intérieur car la Direction Générale du Commerce Intérieur (DGCI) ne dispose pas de service de statistiques et donc n'est pas en mesure de fournir des données fiables concernant son activité. Cependant, les principales observations suivantes peuvent être faites :

- la demande globale est plutôt inélastique,
- la production locale comprend principalement des produits primaires (agricoles, animaux et artisanaux) dont une petite partie est destinée à la transformation artisanale, semi-industrielle et industrielle et une autre grande partie destinée à l'auto consommation,
- une faible compétitivité des produits locaux,
- une forte demande en produits importés, notamment alimentaires,
- une absence de concurrence saine et loyale,
- des services de contrôle des prix et de la concurrence peu outillés,
- l'insuffisance de promotion des produits locaux,
- l'insuffisance de collaboration des structures de promotion des produits locaux,
- le manque de transparence et la fraude due à l'absence de barrières entre les courants commerciaux du marché interne et les marchés communautaires (UEMOA, CEDEAO), comme conséquence de l'intégration du Burkina Faso dans ces deux groupements régionaux de libre échange.

### 1.2.2 Structure et caractéristiques du commerce extérieur

### L'absence de statistiques fiables

Une première constatation est le fait qu'il n'existe pas de système fiable de collection de données statistiques concernant les échanges commerciaux aussi bien pour le commerce que pour les biens et services. Cette situation est partiellement due à l'existence d'un secteur informel important dans le pays mais qui prive tous les acteurs économiques d'un outil essentiel pour la décision économique et politique. Cependant les données de la BCEAO qui sont prises en compte pour les calculs statistiques permettent de palier ce handicap.

### Comparaison des exportations et importations.

La balance commerciale est chroniquement déficitaire avec un taux de couverture variant entre 25% et 36% selon les années. Une part importante de courants commerciaux reste non-enregistrée car appartenant au secteur informel. On estime ainsi que trois entreprises sur quatre appartiennent au secteur informel ; ceci augmente les incidences de fraude.

Le déficit chronique de la balance commerciale a pu jusqu'à ce moment être compensé par les transferts de devises effectués par les burkinabé expatriés et par l'entrée de capitaux des bailleurs de fonds du pays.

Le Burkina Faso a opté depuis une vingtaine d'années pour une ouverture à l'économie mondiale et aux marchés internationaux et régionaux. Il fait partie de l'UEMOA et de la CEDEAO et il est membre fondateur de l'OMC.

Dans le cadre de l'UEMOA, l'introduction du Tarif Extérieur Commun (TEC) a simplifié et diminué la protection tarifaire. Le tarif maximum a été réduit à 20%, et le nombre de bandes tarifaires à quatre (0, 5, 10, et 20 %). Le régime tarifaire de l'UEMOA comprend aussi une redevance statistique (1%) et un prélèvement communautaire de solidarité (1 %). À côté du TEC, il y a aussi des programmes de libre échange interne au sein de l'UEMOA et de la CEDEAO. Les produits de cru (animaux, produits végétaux et minéraux) et les produits d'artisanat sont censés circuler librement à l'intérieur de ces groupements ainsi que les produits transformés qui satisfont aux règles d'origine et qui sont ainsi certifiés.

# L'Accord de Partenariat Economique (APE)

Suite à la conclusion des accords de l'OMC, l'Union Européenne fut obligée de réviser aussi les accords préférentiels qui permettaient une entrée libre de son marché aux pays ACP. Il a été décidé de signer un nouvel Accord de Partenariat Economique avec l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Ouest, qui incluent les pays de l'UEMOA, de la CEDEAO et la Mauritanie, sur la base de concessions réciproques. Il paraît évident que le Burkina Faso exporte beaucoup moins qu'il n'importe de l'UE et il n'a pas intérêt à faire des concessions supplémentaires.

# La Loi sur la Croissance et les Opportunités en Afrique (AGOA).

Depuis le 10 décembre 2004, le Burkina Faso a été désigné comme pays éligible à l'AGOA qui est une loi américaine qui offre aux pays éligibles des avantages compétitifs sur le marché américain en permettant une entrée des produits en toute franchise de douane et sans contingence.

Cependant depuis son admission, le Burkina Faso n'a pas encore pu exporter sous ce régime.

# I.2.3 Forces/faiblesses, opportunités/ menaces du secteur commercial

Tableau 4 : Forces/faiblesses et opportunités/Menaces du secteur commercial burkinabè

Forces  le Burkina Faso recèle de potentialités agricoles importantes ;	Faiblesses  potentialités agricoles insuffisamment exploitées;
<ul> <li>le potentiel de terres irrigables estimé à 165 000 hectares;</li> <li>la disponibilité d'une main d'œuvre relativement peu chère et capable de s'adapter aux besoins de la demande;</li> <li>l'existence des débouchés et d'une demande</li> </ul>	<ul> <li>un tiers des 9 millions d'hectares de terres agricoles est exploité;</li> <li>un niveau général très bas de revenus de la</li> </ul>

croissante pour les produits burkinabè surtout au niveau régional ;

- dernières années et par conséquent de la demande du marché interne pour des biens et services locaux et importés;
- une stabilité macro-économique, monétaire (taux d'inflation très bas) et une politique remarquable qui encourage les affaires et contribue au développement du pays;
- l'existence des circuits commerciaux traditionnels qui facilitent le commerce dans la sous-région.

### **Opportunités**

- l'existence d'une volonté politique affirmée de la part du gouvernement pour le développement des échanges et la réalisation des réformes nécessaires dans ce but ;
- un encadrement administratif relativement bien structuré, ayant des fonctionnaires supérieurs compétents qui seraient en mesure de réaliser les stratégies nécessaires pour le développement des échanges;
- la disposition déclarée des bailleurs de fonds pour appuyer et soutenir l'effort du pays à l'amélioration de la structure de ses opérations commerciales.

des coûts de facteurs de production relativement élevés qui sont partiellement dus à l'enclavement géographique du pays ;

une faible compétitivité;

le manque de capacité de production de transformation qui pourrait satisfaire la demande existante dans les marchés externes; les difficultés d'obtention du financement pour les opérations commerciales à cause du manque d'expérience des banques dans ce domaine et des opérateurs pour formuler leurs demandes.

### Menaces

la volonté politique pour les réformes existe mais ne se traduit pas suffisamment par des décisions et actions concrètes pour atteindre les objectifs fixés;

l'importation massive des produits;

la fraude et la contrebande ;

le manque de nationalisme ;

la faible compétitivité des produits locaux face aux produits importés ;

l'insuffisance de la production

### 1.2.4 Les principaux enjeux et défis du secteur commercial

Dans le domaine du commerce intérieur, le défi majeur qui se pose au Burkina Faso est d'assurer le fonctionnement optimum du marché intérieur à travers une concurrence loyale et transparente et la promotion des produits locaux. En effet, le fonctionnement du marché interne souffre de distorsions et de manque de transparence, ainsi que de la fraude et d'insuffisance de contrôles devant assurer la protection des consommateurs. L'existence d'un secteur informel très important accentue cette situation et rend tout effort d'amélioration et de solution de ces problèmes plus aléatoire.

Dans le domaine du commerce extérieur, deux défis majeurs devraient être relevés :

Le premier grand défi consiste à assurer l'équilibre de la balance commerciale. En effet, la balance commerciale du Burkina Faso est chroniquement déficitaire. Les exportations qui peinent à couvrir les importations (35 à 42%) sont composées essentiellement de trois produits : le coton, l'or non monétaire et le bétail sur pied. Ces trois produits qui sont exportés sous leur forme primaire, avec très peu de valeur ajoutée résultant de la transformation,

correspondent à 72% et 76% de la valeur totale des exportations totales du pays. Le redressement de la balance commerciale passe d'une part par la diversification horizontale et verticale des produits afin de réduire la dépendance du pays vis-à-vis de ces trois produits et d'autre part par aussi une réduction des importations à travers la promotion de la consommation des produits locaux substituables aux importations (riz, pommes de terre, Faso Dafani, etc.). et par une diversification des sources d'approvisionnement à travers une recherche des sources d'approvisionnement compétitif.

Le deuxième grand défi consiste à insérer le commerce Burkina Faso dans la dynamique de la mondialisation en cours. La libéralisation de l'économie du Burkina Faso est effective depuis les années 80. Cependant, la structure de l'offre exportable des biens et des services du pays n'a pas encore pu tirer avantage de l'ouverture des marchés mondiaux et régionaux. L'ouverture du marché national, tant au niveau régional qu'international a plus profité aux produits étrangers qui ont envahi le marché intérieur. Il ya lieu d'orienter les négociations vers la levée effective des entraves formelles et informelles qui empêchent l'accès des produits burkinabè au marchés étrangers.

# I.3. Analyse du secteur de l'artisanat

# 1.3.1. Les grandes tendances du secteur de l'artisanat

# 1.3.1.1 Un intérêt et un soutien constants des PTF

Depuis les années 90, le secteur de l'artisanat présente un intérêt constant à plusieurs PTF dont il a bénéficié d'appuis financiers et techniques : la coopération suisse, allemande, autrichienne, luxembourgeoise, danoise et française.

L'objectif des programmes mis en œuvre recherchait l'organisation, la formation, le perfectionnement, l'accès au crédit et aux marchés des artisans de production. Plus tard ils ont été étendus à tous les corps de métiers de l'artisanat et, pratiquement, sur toute l'étendue du territoire<sup>5</sup>.

# I.3.1.2 La population des artisans

Le classement des artisans opérés par l'INSD au cours du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) de 1996 porte sur 3 grandes rubriques qui sont : artisanat de production, artisanat d'art et artisanat de service ; sur cette base, la population en 2006 se présente ainsi qu'il suit :

Sur un total d'environ 5 549 458 personnes animant l'activité économique 311 320 sont classées comme artisans auquel il faut ajouter 54 444 apprentis. On constate une baisse au niveau des artisans confirmés par rapport au recensement de 1996 dont le nombre était de

PAB;

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> De nombreux projets ont été mis en place tels PARTOU, PROPANO-BF, PERCOMM, SWISS CONTACT,

415 066 artisans. Par contre, le nombre d'apprentis est passé de 18 333 en 1996 à 54 444 en 2006.

On ne dispose pas de chiffres sur les formes d'occupation (principale ou secondaire) mais ces deux formes sont recensées comme artisans en milieu rural pour 124 521 actifs et 186 799 en milieu urbain. L'activité artisanale occuperait selon ce recensement 102.975 femmes contre 208 345 hommes.

Cependant, le Décret N°98-485/PRES/PM/MCIA du 15 décembre 1998 portant classification des activités artisanales en corps de métiers énumère les corps suivants :

- le corps des métiers du bâtiment et de la terre,
- le corps des métiers de la forge et assimilés,
- le corps des métiers de service, de la réparation et de la maintenance,
- le corps des métiers de métaux précieux,
- le corps des métiers de l'alimentation et de l'hygiène,
- le corps des métiers du bois et de la paille,
- le corps des métiers du textile et de l'habillement,
- le corps des métiers des cuirs et peaux,
- le corps des métiers de l'artisanat d'art.

Sur cette base, la Direction Générale de l'Artisanat estiment que 960 000 personnes exerceraient à titre principale ou secondaire une activité artisanale et les femmes seraient majoritaires.

#### 1.3.2 Contribution du secteur de l'artisanat à l'économie

On note une nette tendance baissière des exportations de 2005 à 2008 et une reprise significative depuis 2009 (cf. Tableau 5).

Tableau 6 : Exportations des quelques produits de l'artisanat

Années/Produits	2005		2006		2007		2008		5002	
	ValCAF	% u#	Val CAF	en %	ValCAF	% ua	Val CAF	en %	Val CAF	% en %
Ouvrage en cuir (chp 42)	2 343 285	0,41	38 679 489	7,12	28 722 651	5,37	6 135 549	1,5	9 960	1,74
Ourses as hois (the 44)	70 430 772	12,24	11 400 486	2,10	28 394 386	5,31	11 910 9 9 2	2,91	17478	3,06
Ouvrages de vannerie en matières végétales (chp	42 218 820	7,34	27 143 106	4,99	25 470 961	4,76	274 598 742	67,00	324 712 803	56,85
Bronze (ouvrage en métaux communs Chp 82)	16 673 277	2,90	21 178 154	3,90	72 284 424	13,52	9207346	22,47	21542123	37,72
Instruments de musique (chp 92)	10 537 978	1,83	10740313	1,98	8 537 569	1,60	25 126	6,13	3 567	0,62
Tabieaux, peinture et autres productions originales de l'art statuaire, sculpture (chp	433 112 831	75,28	434 356 291	79,92	371417999	69,45	6	,	,	·
Total export Afrique	154 847 300	26,92	2 042 897	0,38	272 287 795	50,91	125 690	30,67	61635	10,79
Total export vers le Reste du Monde	420 469 663	73,08	541 454 942	99,62	262 540 195	49,09	284 154	69,33	509 505	89,21
Total Général	575 316 963	100,00	543 497 839	100,00	534 827 990	100,00	409 845	100,00	571140	100,000

Source: ONAC- SIAO (statistiques Douanes-INSD) - Valeur CAF en F CFA

#### 1.3.3 L'organisation du secteur de l'artisanat

Les acteurs de ce secteur regroupent ceux qui considèrent l'artisanat comme occupation principale et qui sont soucieux de développer les rapports entre eux pour réaliser des objectifs communs. La situation organisationnelle des acteurs de l'artisanat a connu au début des années 2000 une évolution significative.

# I.3.3.1 La Fédération Nationale des Artisans du Burkina Faso.

La mise en place de la FENABF est due à l'action conjuguée des projets de coopération bilatérale et des différentes ONG intervenant dans le secteur. Elle est composée d'une quarantaine d'organisations et compte environ 40 000 membres en 2010. La FENABF a l'avantage de combler un vide, mais dans sa structuration actuelle, sa représentativité appelle des réserves. Par rapport à l'ensemble des artisans, elle regroupe au maximum 40 000 artisans sur près de 900 000. Très vite, des contradictions sont nées au sein de cette structure entrainant une création en 2008 d'une autre Fédération, bien que les objectifs poursuivis soient les mêmes, la Fédération Nationale des Corporations des Métiers de l'Artisanat du Burkina Faso (FENACOMBF).

# 1.3.3.2 La Chambre des Métiers de l'Artisanat du Burkina Faso (CMA-BF)

Malgré l'importance du secteur de l'artisanat, les acteurs relevaient de la Chambre de Commerce et d'Industrie en tant que structure professionnelle. C'est dans le souci de lui donner une véritable identité que le Gouvernement a créé par décret n° 2007-304/PRES/PM/MCPEA du 18 mai 2007, la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Burkina Faso (CMA-BF) afin qu'elle puisse œuvrer dans l'intérêt du secteur. Elle est un corps constitué, habilité à représenter devant les pouvoirs publics les intérêts généraux du secteur de l'artisanat. Pour ce faire, la CMA-BF a pour principale mission contribuer à l'organisation et à la modernisation du secteur et des métiers de l'artisanat. A ce titre, elle est chargée de :

- procéder à toutes études techniques et prospectives du secteur visant à améliorer la qualité des produits et des services et la promotion des entreprises notamment à l'exportation;
- mettre en œuvre des prestations de conseils et d'assistance requises pour accompagner les créateurs et les artisans et les chefs d'entreprises artisanales dans les domaines juridique, économique, technique, financier et réglementaire;
- tenir à jour le registre des métiers en assurant un recensement permanent des entreprises et des artisans relevant du secteur en collaboration avec les administrations ayant compétence en la matière.

# 1.3.4 Forces/faiblesses, opportunités/menaces du secteur de l'Artisanat

L'analyse SWOT du secteur artisanal est consignée dans le tableau ci-après.

# Tableau 7 : Analyse SWOT du secteur artisanal

#### **Forces**

- L'existence d'un cadre juridique, réglementaire et fiscal;
- l'artisanat permet de créer des emplois à moindre coût et de distribuer des revenus des milliers de personnes pour de faibles investissements
- l'artisanat permet d'assurer la conservation du patrimoine culturel du Burkina Faso;
- l'artisanat permet de valoriser les ressources naturelles locales avec de faibles investissements;
- l'artisanat permet d'assurer la formation pratique d'une partie importante des jeunes
- l'artisanat est un auxiliaire indispensable de l'Agriculture;
- l'artisanat apporte une contribution appréciable à l'amélioration de la balance commerciale.

#### **Faiblesses**

- l'inadaptation et la méconnaissance par les artisans cadre juridique actuel;
- la non prise en compte du secteur dans le code des investissements actuel;
- l'inexistence de dispositions spécifiques dans le code et tarif douanier ainsi que dans le code des impôts;
- la non adéquation du code du travail aux réalités du secteur;
- le non respect du code du travail;
- le manque de concertation et de coordination entre les intervenants;
- l'insuffisance de dynamisme de la Commission Nationale pour la Promotion de l'Artisanat (CNPA);
- l'insuffisance de la formation professionnelle et technique;
- le faible niveau d'accès aux marchés nationaux et internationaux;
- le faible niveau d'accès des artisans au financement;
- l'insuffisance d'information, de sensibilisation et de communication;
- l'absence d'adhésion à la culture de la qualité;
- Le faible niveau de protection des créations artisanales

#### **Opportunités**

- l'existence de nombreuses structures d'appui (CNPA, ONAC, CMA-BF, CNAA, VAO) pour soutenir le développement et la promotion de l'artisanat burkinabé;
- l'organisation de manifestations (SIAO, FESPACO, etc) d'envergure internationale;

#### Menaces

- une baisse du niveau d'engagement de certains partenaires techniques et financiers;
- la contrefaçon des produits artisanaux;
- une forte concurrence des produits étrangers;
- le coût élevés des équipements et frais

'existence de Fonds Nationaux (FASI, FAPE, etc.).pour accompagner les artisans dans l'acquisition des équipements;	de production énergie)	(investissements,
<ul> <li>l'existence d'une stratégie de développement et de promotion de l'artisanat au sein de l'UEMOA;</li> <li>l'existence d'un Fonds de Garantie des Industries Culturelles (FGIC);</li> <li>l'existence du Comité de Coordination</li> </ul>		
pour le Développement et la Promotion de l'Artisanat Africain (CODEPA) dont le siège est à Ouagadougou et compte 27 Etats membres		

#### 1.3.5 Les défis du secteur de l'artisanat

Dans la majorité des cas, les artisans disposent de faibles compétences pour gérer leurs ateliers ou entreprises alors qu'ils disposent de bases techniques suffisantes pour l'exercice du métier.

La stratégie de représentation, de reconnaissance, d'appui et d'accompagnement des artisans individuels et des entreprises artisanales constitue donc un enjeu fondamental de cette politique. L'artisanat burkinabè devrait participer efficacement au développement du tissu économique national et lutter contre la pauvreté. Aussi l'appui aux femmes et aux hommes qui entreprennent dans le secteur ainsi qu'à leur corps intermédiaires est une tâche essentielle.

D'autres défis majeurs du secteur sont :

- l'actualisation de tous les textes régissant le secteur de l'artisanat au Burkina
- l'élaboration d'un code de l'artisanat au Burkina
- la mise en place d'un fichier informatisé du répertoire des entreprises artisanales

En développant le marché des services d'appui à l'artisanat, cela permettra de créer les conditions les plus favorables à la valorisation du potentiel de créativité, de richesse et de savoir faire de l'artisanat d'art, de production et de services, afin qu'ils puissent se positionner favorablement sur les marchés locaux et internationaux et ainsi relever le taux de contribution de l'artisanat au PIB de 31% à 45% d'ici 2015

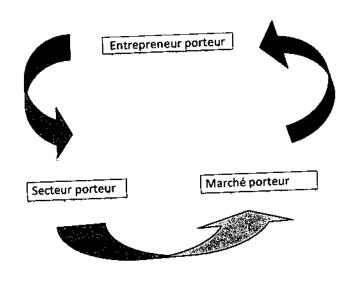
# II. LA PRIMAUTE DE L'ENTREPRENEUR

Des diagnostics qui ont été conduits dans le présent rapport, il ressort une primauté, transversale qui traverse tout le champ du secteur privé, c'est celle de l'entrepreneur. Ainsi, l'existence de secteurs porteurs au Burkina Faso dans l'industrie, l'artisanat, le commerce ne suffit pas à assurer la croissance et le développement du secteur privé. Il existe un véritable besoin d'un système national qui produise et accompagne des entrepreneurs dynamiques.

Il est certes établi qu'un secteur économique n'est porteur que par le potentiel qu'il porte et qu'un marché n'est porteur que par les opportunités qu'il offre. Ni le secteur, ni le marché n'est acteur; c'est l'entrepreneur capitaliste qui, en s'investissant dans de la destruction créatrice transforme le secteur et agit sur le marché en répondant à une demande ou en créant une demande par une offre de produits compétitifs (biens, services matériels ou immatériels).

Alors il demeure fondamental que c'est l'entrepreneur dynamique, en tant qu'opérateur économique qui, en exploitant, tout à la fois, le potentiel du secteur et les opportunités du marché, porte une affaire génératrice de profits. C'est lui seul qui saura s'inscrire et positionner son entreprise dans la compétition/compétitivité. Il détruit et il construit pour produire de manière à satisfaire les besoins du marché et à répondre à des demandes spécifiques et solvables. Sa matière grise est sa matière première.

SCHEMA : la primauté de l'entrepreneur



Ainsi, l'examen des secteurs porteurs d'un pays comme le Burkina Faso conduit non seulement à celui du marché porteur mais, surtout, à une concentration prioritaire (zooming) sur la personne de l'entrepreneur porteur d'idées et de business en relation de réciprocité (secteur et marché) dans un système interactif-tripolaire comme repris dans le schéma ci-dessus.

Le renforcement des capacités de l'entrepreneur et sa mise à niveau en continue ainsi que son accompagnement (par exemple par la mise en place de pépinières d'entreprises, de centres techniques, de centres SOS entreprises et de filières, de fonds de capital risque, etc.) constituent des impératifs et des défis de la promotion du secteur privé national qui devraient retenir l'attention prioritaire des différentes autorités et opérateurs concernés dans le pays.

Le MICA se trouve au cœur de toutes ces problématiques investi, en cela, par l'Etat souverain. La haute priorité du système politique et économique, social et culturel du Burkina Faso devrait s'attacher à produire, à promouvoir (par l'enseignement technique et professionnel et des institutions spécialisées) et à accompagner les entrepreneurs nationaux dynamiques et à ouvrir leurs mentalités aux contraintes, aux exigences et aux opportunités de l'économie-monde. Une telle stratégie formerait la lame de fond susceptible de porter, de développer et de créer la richesse nationale et qui appellerait, chemin faisant, des partenariats avec des investisseurs internes et externes.

# **PARTIE III.** POLITIQUES ET TRATEGIES DES SECTEURS DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

# I. LES FONDEMENTS DES POLITIQUES

Le gouvernement du Burkina Faso, dans la quête d'un développement socio économique harmonieux, s'est doté d'une vision nationale à l'horizon d'une génération (2025), à savoir faire du Burkina Faso « une nation solidaire, de progrès et de justice qui consolide son respect sur la scène internationale ».

Afin d'opérationnaliser cette vision, plusieurs référentiels de développement ont été élaborés. Il s'agit entre autres du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD). Ces référentiels ont été élaborés dans le but d'atteindre d'une part les objectifs de développement voulu au niveau national et d'autre part les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) au plan international.

Pour atteindre les objectifs ci-dessus référencés, le Gouvernement s'est engagé à élaborer pour chaque département concerné, une politique sectorielle pour contribuer à l'atteinte de la vision nationale de développement. C'est dans ce cadre que s'inscrit la présente politique sectorielle de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (POSICA).

En dehors de ses documents nationaux de référence, le Burkina a souscrit à plusieurs accords et documents internationaux sur lesquels la présente politique s'est appuyée et continuera de se référer tout au long de sa mise en œuvre. Tout en œuvrant à l'atteinte des OMD, elle respectera les accords et principes souscrits par le Burkina Faso.

#### VISION DE LA POSICA H.

La vision globale retenue à travers cette politique sectorielle est que : « le Burkina Faso dispose d'un secteur privé dynamique, compétitif, créateur d'emplois et de richesses pour une économie émergente d'ici à 2020 ».

Cette vision s'inscrit dans le premier axe stratégique de la SCADD à savoir le «Développement des piliers de la croissance accélérée »

La réalisation de cette vision exige que le MICA assume efficacement sa mission en parfaite collaboration avec les autres acteurs du secteur, dans le respect d'un certain nombre de principes directeurs importants dans la réussite de tout programme de développement.

# **III.LES PRINCIPES DIRECTEURS**

# III.1 Le professionnalisme

Le développement des compétences est un élément essentiel pour la réalisation des missions du MICA. A cet effet, les valeurs et aptitudes telles que la technicité, la probité, l'expérience et l'habileté dans les métiers internes doivent être développés pour faire en sorte que les agents se comportent conformément à la déontologie de leurs métiers. Le ministère, dans son rôle d'accompagnement du secteur privé, se doit d'être une institution efficace, flexible et prête à s'adapter au changement pour répondre au mieux aux attributions qui lui sont confiées et aux préoccupations du moment (montée des prix, vie chère, environnement commerciale plus agressif, concurrentiel, instable, etc.) afin de contribuer à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

# III.2 La participation et la responsabilisation

La démarche participative implique la responsabilisation des acteurs. Il est essentiel que les acteurs représentés par les institutions et les directions du ministère planifient et conduisent efficacement la mise en œuvre des actions qui ressort de leur compétence. Leur implication réelle et leur responsabilisation sont indispensables à l'atteinte des résultats escomptés à travers la transformation des comportements et l'appropriation des nouveaux modes et outils de gestion stratégique.

# III.3 Le développement de partenariats

La stratégie de mise en œuvre de la politique sectorielle du MICA entend associer tous les acteurs concernés, notamment les Partenaires Techniques et Financiers (PTFs), le secteur privé, les Organisations de la Société Civile (OSC), le secteur informel. A cet effet, il convient de renforcer et de développer le Partenariat Public-Privé, les Cadres de Concertation Tripartite et de capitaliser et renforcer les acquis de la Rencontre Gouvernent-Secteur Privé et ceux d'avec les PTF.

# III.4 La Bonne gouvernance

La bonne gouvernance constitue un principe fort pour la bonne réussite de la politique sectorielle. La transparence, l'équité, l'obligation de rendre compte, la responsabilité sont entre autres des concepts clés à promouvoir et qui doivent guider dans la mise en œuvre de la POSICA.

#### III.5 L'unicité de pilotage

La POSICA est pilotée par une instance unique chargée d'en orienter et d'en coordonner la mise en œuvre et d'assurer le suivi et l'évaluation des programmes et plans d'actions. L'unicité du pilotage est un facteur essentiel pour le contrôle du rythme et de la trajectoire des différentes réformes. Les cadres de concertation existant seront rationalisés pour éviter les doublons et redondances en la matière, source d'inefficacité et devront intégrer l'ensemble des structures rattachées, de missions et déconcentrées du MICA.

# III.6 La priorisation des actions

La définition rigoureuse de priorités pour les activités est un axe fort de la présente politique sectorielle. Cette priorisation sera effectuée en concertation avec les parties prenantes et tiendra compte, des enjeux, des capacités des services à mettre en œuvre les réformes en cohérence avec les référentiels de base.

# III.7 La prise en compte des thèmes transversaux (genre, environnement, droits -humains, population, aménagement du territoire etc.)

La non prise en compte des thématiques transversales a souvent conduit à l'échec des stratégies adoptées et à l'accentuation des inégalités sociales. Pour une meilleure mise en œuvre de sa politique sectorielle, le MICA se doit de prendre en compte les questions de genre, d'environnement, des droits humains, de population, d'aménagement du territoire etc. Des mécanismes seront mis en place pour s'assurer de la prise en compte effective de ces thématiques dans la mise en œuvre de la POSICA.

#### LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES IV.

La POSICA repose sur l'orientation stratégique globale suivante « créer un environnement favorable à l'éclosion d'un secteur privé dynamique, compétitif, créateur d'emplois et de richesses ». Cette orientation est déclinée en sous orientations stratégiques suivant les 3 secteurs.

L'orientation stratégique pour le secteur industriel est de « développer une industrie intégrée et compétitive, génératrice de valeur ajoutée aux différentes matières premières». Les domaines cibles sont principalement l'agriculture (agro-industries et textile), l'élevage (cuirs et peaux, élevage industriel) et les mines (or, manganèse, cuivre, bauxite) ainsi que l'énergie innovante (énergie solaire), la mécanique (outillage agricole et équipements domestiques), les pôles de croissance et les technologies de l'information et de la communication. Une telle orientation valorise et promeut la propriété industrielle. Elle vise en somme à faire du Burkina Faso, un pays qui ajoute de la valeur aux différentes matières premières dont il dispose y compris la matière grise ».

Pour ce qui est du secteur du commerce, l'orientation stratégique sera de « promouvoir le potentiel commercial interne et externe du Burkina Faso tout en respectant les règles de la concurrence saine et transparente».

Pour le secteur de l'artisanat, l'orientation stratégique est que « créer les conditions nécessaires à l'émergence d'artisans et d'entreprises artisanales, soutenus par un cadre institutionnel adapté à leur développement, et contribuant d'avantage à l'économie nationale » à travers une meilleure compétitivité de leurs produits aussi bien au plan national, sous-régional et international, s'appuyant sur la valorisation des produits locaux et du capital humain (emploi et formation professionnelle).

#### V. LES OBJECTIFS

L'objectif global de la POSICA est de relever les défis de la diversification de l'économie burkinabé à travers un secteur privé dynamique et compétitif, créateur d'emplois et de revenus. Les objectifs opérationnels/spécifiques suivants contribueront à l'atteinte de cet

1. développer une masse critique d'industries compétitives tournées vers la transformation des matières premières locales et exploitantes les technologies émergentes,

- 2. promouvoir les filières porteuses pour accroître le potentiel commercial internes et externes du Burkina Faso,
- 3. développer le secteur de l'artisanat,
- 4. créer un environnement favorable à l'éclosion d'un secteur privé dynamique,
- 5. renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles du MICA.

#### VI. LES PROGRAMMES

La POSICA, qui ambitionne contribuer efficacement à la création des bases objectives d'un développement durable, se décline en cinq (05) programmes. Chaque programme poursuit un objectif opérationnel du secteur. Ces programmes sont (suivant l'ordre des objectifs) déclinés ainsi qu'il suit :

- 1. Programme 1: industrie,
- 2. Programme 2: commerce,
- 3. Programme 3: artisanat,
- 4. Programme 4 : secteur privé,
- 5. Programme 5: pilotage et soutien aux services du MICA.

#### IV.1 PROGRAMME 1: INDUSTRIE

Ce programme vise à développer une masse critique d'industries compétitives tournées vers la transformation des matières premières locales et exploitantes les technologies émergentes. Pour atteindre cet objectif, les actions suivantes seront réalisées :

- Action1: Compétitivité des entreprises industrielles,
- Action 2: Développement des PME/PMI,
- Action 3: Mise en place d'infrastructures de soutien à l'industrie,
- Action 4: Informations et analyses sur l'industrie,

# Action 1 : compétitivité des entreprises industrielles

La compétitivité des entreprises repose sur plusieurs facteurs aussi bien au niveau macro, méso et micro économique. Elle s'analyse en général à partir du rapport qualité/prix d'un produit par rapport aux produits concurrents.

Au niveau macro économique, il s'agira d'améliorer le climat des affaires en général et celui des investissements en particulier.

Au niveau méso économique, il est question d'aplanir les contraintes spécifiques par branche ou par filière d'activité de concert avec les acteurs privés concernés et les structures d'appui.

#### Action 2: développement des PME/PMI

Le développement du tissu industriel repose sur celui des PME/PMI. En effet, les PME/PMI sont présentes dans tous les secteurs de l'économie et on les retrouve le plus souvent dans le secteur informel. Cette situation constitue une des principales difficultés pour les identifier d'une part et d'autre part, formuler des stratégies spécifiques pour leur développement.

# Action 3 : mise en place d'infrastructures de soutien à l'industrie

Il s'agit essentiellement de la viabilisation et l'extension des zones industrielles de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso d'une part, et d'autre part la création de nouvelles zones industrielles dans les 11 Autres régions du pays. Par ailleurs, il s'agira de mettre en place des infrastructures qualité.

# Action 4: Informations et analyses sur l'industrie

Il s'agira de mettre à la disposition de la Direction Générale de l'Industrie, les moyens nécessaires (financiers et matériels) pour lui permettre de produire à temps, le rapport sur l'industrie d'une part et d'autre part mettre en place un portail pour la diffusion des réglementations et des opportunités en matière industrielle.

# IV.2 PROGRAMME 2 : COMMERCE

Le programme commerce vise à promouvoir les filières porteuses pour accroître le potentiel commercial du Burkina Faso tant au niveau interne qu'externe. Il s'inscrit dans le cadre de la réalisation de l'une des missions du MICA qui consiste à mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière de commerce. Il ambitionne diversifier les exportations à travers l'élargissement de la gamme des produits d'exportations et la conquête de nouveaux marchés et assurer aux produits burkinabé un environnement économique international propice à leur compétitivité.

Par ailleurs, il vise à assurer le fonctionnement optimum du marché national à travers la promotion des produits locaux et une concurrence saine et loyale.

Dans les années à venir, le programme s'exécutera à travers la mise en œuvre des actions suivantes:

- Action 1 : Promotion du commerce extérieur,
- Action 2: Participation aux négociations commerciales,
- Action 3: Promotion du commerce intérieur,
- Action 4: Régulation de la concurrence,
- Action 5: Informations et analyses sur le commerce,
- Action 6 : Appui à la mise en œuvre du Cadre Intégré Renforcé au Burkina Faso.

# Action1: Promotion du commerce extérieur:

Cette action consistera à mener des activités rentrant dans le cadre de la diversification horizontale et verticale des exportations du Burkina Faso ainsi qu'une rationalisation des importations. Il s'agira non seulement d'élargir la gamme des produits d'exportations burkinabè qui jusque là sont essentiellement basées sur trois produits (coton, or non monétaire et bétail sur pied) mais aussi de conquérir de nouveaux marchés au niveau international, régional et sous régional pour l'écoulement de ces produits, et aussi de rechercher des sources d'approvisionnement plus compétitifs. A ce niveau, il s'agira de développer les domaines de compétitivités identifiés dans la stratégie nationale des exportations et qui portent entre autre sur les fruits et légumes (la filière mangue et oignon), les produits de l'élevage (la filière bétail, viande, cuirs et peaux) et les oléagineux (le sésame et le karité).

En outre, des actions seront entreprises dans le sens de la valorisation des ressources naturelles telles que le fonio, le morenga qui sont des sources potentielles de compétitivité et de diversification des produits d'exportation..

# Action 2: Participation aux négociations commerciales

Cette action consistera à participer aux travaux de négociation commerciales qui se mènent au niveau multilatéral (au sein de l'OMC), régional (au sein de l'UEMOA et dans le cadre des APE) et bilatéral (avec des pays partenaires pris individuellement). Il s'agira de définir les positions nationales (intérêts commerciaux et économiques) de négociation commerciale du Burkina Faso et de les préserver au sein de ces instances de négociation commerciale afin d'assurer aux produits burkinabè un environnement économique international propice à leur compétitivité. Il s'agira également dans le cadre de cette action de suivre la mise en œuvre des accords commerciaux, bilatéraux, régionaux et multilatéraux et de renforcer les capacités des acteurs en matière de négociations commerciales.

# Action3: Promotion du commerce intérieur

Il s'agira pour cette action d'organiser et de promouvoir les foires, expositions et toutes autres manifestations commerciales à l'intérieur du Burkina Faso. Ce qui consistera à construire des infrastructures marchandes dans les différentes régions du Burkina Faso. L'action consistera aussi entre autres à élaborer et à suivre les structures de prix et les circuits de distribution des produits de grande consommation, à la mise en place des comptoirs d'achat des produits locaux.

# Action 4 : Régulation de la concurrence

Il s'agira de relire les textes législatifs et réglementaires en matière de concurrence et de distribution, d'effectuer des contrôles réguliers pour s'assurer du respect rigoureux de ces textes par les opérateurs économiques sur le marché national.

# Action 5: Informations et analyses sur le commerce

Cette action consistera en l'élaboration des rapports sur les activités réalisées dans le cadre de la promotion du commerce tant au niveau intérieur qu'extérieur. Il s'agit essentiellement, des statistiques et des analyses sur le commerce extérieur (balance commerciale, tableau de bord du commerce extérieur...) et sur le commerce intérieur ainsi que des activités de sensibilisation et de formation sur les opportunités de commerce et sur les textes sur la concurrence.

# Action 6 : Appui à la mise en œuvre du Cadre Intégré Renforcé au Burkina Faso :

Le cadre Intégré est un projet conjointement créé par six organismes internationaux (l'OMC, la Banque Mondiale, le CCI, le PNUD, la CNUCED et le FMI). Il vise à appuyer l'intégration du Burkina Faso dans le système commercial mondial afin de contribuer à la croissance et au développement durable. Un mémorandum d'accord a été signé entre le Bureau des Nations Unies pour les Services d'Appui aux Projets et le Gouvernement du Burkina Faso à travers le

MICA pour la mise en œuvre du projet. Il s'agira pour le MICA d'appuyer la mise en œuvre de ce projet.

# IV. 3 PROGRAMME 3 : ARTISANAT

Ce programme vise le développement de l'Artisanat. Plusieurs actions seront mises en œuvre en vue de l'atteinte des objectifs de ce programme. Ce sont :

- Action 1 : Règlementation du secteur de l'artisanat,
- Action 2 : Organisation du secteur,
- Action 3: Formation des acteurs,
- Action 4 : Insertion économique des jeunes et des femmes,
- Action 5 : Financement du secteur,
- Action 6: Promotion commerciale des produits de l'artisanat,
- Action 7: Appui aux organismes institutionnels du secteur de l'artisanat.

# Action 1: règlementation du secteur de l'artisanat

Cette action vise la relecture des textes afin de doter le secteur de l'artisanat d'un cadre juridique et institutionnel, harmonisé et incitatif, prenant en compte les principales exigences locales liées à la structuration du milieu professionnel de l'artisan et aux facilités fiscales et douanières.

Il s'agit également de disposer d'un cadre opérationnel de coordination des actions des intervenants afin d'assurer une synergie d'actions efficace.

# Action 2: organisation du secteur

Ces dernières années, le secteur de l'artisanat connaît une dynamique organisationnelle avec la création de la FENABF, la FENACOM-B et de la CMA-BF. Il s'agit maintenant de renforcer ces trois structures complémentaires afin de doter le secteur d'un cadre organisationnel crédible et connu des artisans.

Cette action passe nécessairement par un regroupement des organisations de base par corps de métiers afin de faciliter la tenue du registre des métiers de l'artisanat et une meilleure intervention des structures d'appui et des partenaires au financement.

# Action 3: formation des acteurs

Sur le plan technique et managérial, le niveau de qualification professionnelle de la majorité des artisans burkinabé est relativement faible. Les facteurs explicatifs tiennent en l'insuffisance quantitative et qualificative de l'offre nationale de formation professionnelle.

Au niveau de l'enseignement technique professionnel, malgré les efforts du secteur public et privé, les capacités de formation sont en deçà de la demande.

Il s'agira donc d'augmenter l'offre d'enseignement technique et professionnel, la formation professionnelle par apprentissage et le renforcement de la formation continue afin de développer les compétences des artisans et participer à leur perfectionnement par une adaptation aux nouvelles technologies, notamment du design et de la qualité dans les filières les plus porteuses.

# Action 4: insertion économique des jeunes et des femmes

Cette action assurera aux jeunes diplômés et apprentis qui sont en fin de formation, un accompagnement sur le long terme, qui leur donne accès à une compétence en gestion et comptabilité, qui renforce leurs compétences techniques et qui assure un suivi personnalisé pendant les premières années de consolidation de leur projet de création d'ateliers ou d'entreprises. Pour les femmes cet appui doit contribuer à l'émergence d'un entreprenariat féminin dynamique.

#### Action 5 : financement du secteur

Cette action vise à faciliter l'accès des petites entreprises et des artisans à un financement adapté en levant d'une part les contraintes liées à l'accès au crédit, en promouvant et en développant de nouveaux produits financiers d'autre part.

Il s'agira donc d'agir sur la demande et sur l'offre de crédit, en mobilisant l'ensemble des partenaires du système de crédit et en mettant en place les outils les plus adaptés au financement de petites entreprises et des artisans.

# Action 6: promotion commerciale des produits de l'artisanat

Il s'agit ici d'assurer une meilleure visibilité des produits de l'artisanat et surtout de contribuer à l'émergence d'artisans entrepreneurs afin de permettre d'une part, l'amélioration de l'offre de produits de bonne qualité, et d'autre part, d'accroître leurs revenus et de faire face à la concurrence déloyale.

Cette action vise à renforcer et à orienter les artisans pour répondre aux exigences des marchés (national, régional et international), à leur faciliter l'accès aux marchés potentiels, à développer les structures de commercialisation des produits artisanaux et à renforcer la promotion commerciale des produits.

# Action 7 : appui aux organismes institutionnels du secteur de l'artisanat

Il s'agira d'accompagner les organismes institutionnels du secteur de l'artisanat (SIAO, VAO, CMA-BF, ...) pour accroître leurs capacités d'offre d'appui aux artisans.

Par ailleurs, il s'agira pour cette action de créer une synergie d'action entre la Direction Générale de l'Artisanat (DGA) et les différentes structures rattachées intervenant dans le secteur de l'artisanat.

# IV.4 PROGRAMME 4 : SECTEUR PRIVE

Ce programme se justifie en ce sens qu'il est transversal et touche tous les secteurs de l'économie nationale. Son objectif est d'assurer les conditions favorables d'un développement du secteur privé et de l'entreprise au plan national.

Les actions prioritaires identifiées pour la mise en œuvre de ce programme se déclinent comme suit:

- Action 1 : Amélioration de l'environnement des affaires ;
- Action 2 : Identification et mise sur le marché des idées de projets ;
- Action 3 : Promotion de la propriété industrielle ;
- Action 4 : Renforcement des capacités des structures d'appui au secteur privé ;
- Action 5: Gouvernance des entreprises;
- Action 6 : Mise en place d'une infrastructure nationale qualité (normalisation, métrologie, évaluation de la conformité et accréditation);
- Action 7: Appui aux organisations professionnelles et patronales.

# Action 1 : Amélioration de l'environnement des affaires

Elle consiste à mettre en œuvre la stratégie de développement du secteur privé adoptée par le Gouvernement à travers la simplification des formalités de créations d'entreprises, la mise en place d'un observatoire sur l'environnement des affaires, mais surtout à l'élaboration du plan d'actions de la Lettre de Politique de Développement du Secteur Privé.

Un des volets importants de cette action va porter sur l'analyse de la situation des entreprises agréées au code des investissements à travers des statistiques régulières et des études d'évaluation. Enfin, cette action va s'atteler à l'amélioration de la qualité des services rendus au secteur privé, au suivi des partenariats, à l'organisation des rencontres Gouvernement/Secteur Privé et au suivi de ses recommandations.

# Action 2 : Identification et mise sur le marché des idées de projets

Elle consiste à l'identification d'un ensemble de projets porteurs et à leur promotion auprès des opérateurs privés locaux et étrangers pour leur réalisation effective à travers des activités telles que l'organisation les journées économiques du Burkina Faso. Cette liste sera régulièrement actualisée en fonction de l'évolution de l'environnement et des opportunités.

# Action 3 : Promotion de la propriété industrielle

Il s'agit de la protection de l'invention et de l'innovation au niveau des entreprises. Cette protection des inventions, des innovations et des créations se fait grâce à la propriété industrielle qui est un outil important de la compétitivité des entreprises; d'où la nécessité de développer ses activités.

# Action 4 : renforcement des capacités des structures d'appui au secteur privé

Cette action qui doit permettre l'amélioration de la compétitivité du secteur privé vise à:

- renforcer les capacités institutionnelles des ministères impliqués dans la promotion et le développement du secteur privé à travers la mise en place d'outils d'analyse, de planification, de pilotage et d'évaluation;
- renforcer les capacités de gestion et de conseil des organisations professionnelles existantes en vue d'une gestion moderne en matière de production, de stockage des produits, de transport et de conditionnement;
- améliorer l'accès aux crédits des entreprises ;
- appuyer le développement de la formation professionnelle;
- améliorer le commerce transfrontalier au sein de l'UEMOA.

#### Action 5: Gouvernance des entreprises

Il s'agit d'instaurer la culture de la bonne gouvernance d'entreprise tant au sein des sociétés d'Etat que les entreprises privées à travers le partage des bonnes pratiques, l'élaboration de textes cohérents en adéquation avec l'environnement et la formation continue des acteurs afin qu'ils se conforment aux référentiels internationaux en matière de qualité de service, de gestion saine et transparente et de compétitivité.

# <u>Action 6</u>: Mise en place d'infrastructures qualités (normalisation, métrologie, évaluation de la conformité et accréditation)

L'infrastructure de la qualité fait référence à l'ensemble du cadre institutionnel (public ou privé) nécessaire à l'établissement et la mise en œuvre de services de normalisation, métrologie (scientifique, industrielle et légale), accréditation et évaluation de la conformité (inspection, analyse et essais et certification de produits et de système) nécessaires à la fourniture de preuves acceptables que les produits et services répondent aux exigences définies, qu'elle soient exigées par les autorités réglementaires (règlement technique) ou le marché (contrat ou supposé).

A cet effet, les structures s'occupants des éléments de l'infrastructure qualité tels que les laboratoires et les services d'inspection et de contrôle doivent être accompagnés.

# Action 7: Appui aux organisations professionnelles et patronales

Elle consiste à un accompagnement de ses organismes afin d'orienter et d'élaborer des politiques pour leur épanouissement dans un environnement de plus en plus global où ce secteur fait face à de nombreux défis à la fois institutionnel et organisationnel. Le rôle du département sera de les encadrer et de les appuyer pour leur professionnalisation.

# IV. 5 PROGRAMME 5 : PILOTAGE ET SOUTIEN AUX SERVICES DU MICA

- Le programme « pilotage et soutien aux services du MICA » est destiné aux structures de pilotage, de coordination de contrôle et d'appui. L'objectif du programme est de renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles du MICA. Pour atteindre l'objectif stratégique de ce programme, les actions suivantes seront mises en œuvre :
  - Action 1: Coordination et pilotage,
  - Action 2 : Gestion des ressources financières et matérielles,
  - Action 3: Gestion des ressources humaines,
  - Action 4: Communication,
  - Action 5 : Planification et suivi-évaluation,
  - Action 6: Archivage et documentation,
  - Action 7: Déconcentration des services du MICA,

# Action 1 : Coordination et pilotage

La politique sectorielle offre un cadre cohérent d'intervention et de mise en œuvre des actions du MICA. Pour plus d'efficacité et une meilleure synergie d'action, un bon dispositif de pilotage et de coordination de l'ensemble des actions doit être mis en place. Les conclusions et les recommandations de l'audit organisationnel du département doivent être exploitées à cet effet.

# Action 2 : Gestion des ressources financières et matérielles

Cette action va traiter des moyens matériels et financiers nécessaires pour réaliser les missions notamment la construction de locaux ou cadres de travail, l'équipement informatique des services, la logistique, les allocations de ressources pour réaliser les activités. Dans ce sens, il s'agira notamment de définir les priorités dans les acquisitions en vue d'élaborer et mettre en œuvre le plan de déblocage des fonds et le plan de passation des marchés publics.

# Action 3: Gestion des ressources humaines

La mise en œuvre efficace de la présente politique sectorielle dépendra en grande partie de la disponibilité de ressources humaines compétentes et motivées. L'optimisation de la gestion des ressources humaines devrait donc permettre au MICA de disposer de ressources humaines en quantité et en qualité suffisantes pour accomplir efficacement le mandat à lui confié. A cet effet, comme le recommande l'audit organisationnel du ministère, les efforts doivent être faits pour la mise en œuvre d'actions visant la modernisation de la gestion des ressources humaines afin d'accroître les performances globales du MICA et assurer l'épanouissement des agents à leurs postes de travail.

#### Action 4: Communication

La communication est un élément important dans la mise en ouvre des politiques et stratégies. Un accent particulier doit lui être accordé pour une meilleure visibilité des actions du ministère Il s'agit donc de développer des supports importants de communication tels que les émissions à la télévision ou à la radio, les sites Web, les revues et journaux de même que l'organisation régulière de campagnes de sensibilisation et de communication sur divers aspects de la vie économique du pays,

#### Action 5 : Planification et suivi évaluation

Cette action permettra d'asseoir un dispositif efficace de suivi et d'évaluation de la politique sectorielle et de ses programmes. A cet effet, il s'agira notamment de (i) suivre la mise en œuvre du plan d'actions triennal et du plan stratégique institutionnel à travers la mise en place d'un système de suivi évaluation; (ii) d'assurer la programmation pluriannuelle des dépenses du Ministère en cohérence avec les choix stratégiques.

Il est attendu également de cette action toutes les activités ayant trait à la formulation, au suivi et à l'évaluation des projets et programmes de développement sous tutelle technique du MICA. Cette action reposera enfin sur les différentes études et analyses relatives à des thématiques spécifiques ou transversales en soutien à la mise en œuvre des missions du MICA.

#### Action 6: Archives et documentation

Il s'agit dans cette action de doter le ministère d'un service de documentation moderne et efficace avec du personnel compétent. Cela passe par la construction d'un centre de documentation et une réorganisation des services de documentation existants de façon dispersée dans les différentes directions centrales et les structures rattachées et/ou de mission du ministère.

#### Action 7 : déconcentration des services

Les services du MICA sont très peu déconcentrés sur l'ensemble du territoire. A part la seule représentation régionale à Bobo-Dioulasso, on note une quasi absence du département dans les autres régions. Cette action vise donc un meilleur accompagnement du processus de décentralisation à travers une déconcentration adéquate des services du MICA pour une prise en charge conséquente des missions au niveau local.

# PARTIE IV. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI EVALUATION DE LA POSICA

#### I. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

définira les ressources nécessaires à mobiliser dans un cadre temporel glissant de trois ans et contribuera à assurer l'atteinte des objectifs. Il s'inscrira également dans le respect des orientations de la politique sectorielle et des prévisions des activités du MICA. Pour ce faire, il permettra d'améliorer le système de suivi à court et moyen termes de la politique en optimisant le niveau d'exécution des programmes, actions et activités. Aussi, permettra-t-il d'apprécier les principaux changements induits par sa mise en œuvre à travers les revues annuelles et à mi-parcours organisées à cet effet.

# I.1 Dispositif de pilotage et de suivi évaluation

Le dispositif de pilotage présente les instances et les modes de fonctionnement à mettre en place pour une exécution contrôlée et efficace de la POSICA et de son plan d'actions.

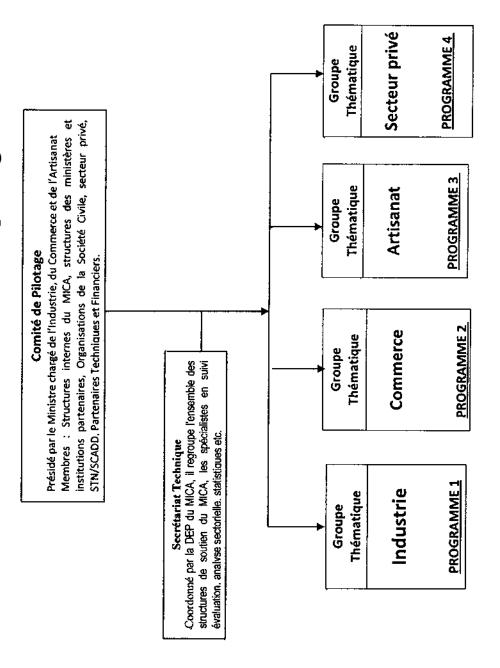
#### I.1.1 Dispositif de pilotage

Le dispositif de pilotage traduit les principes directeurs de la POSICA en l'occurrence la responsabilisation des acteurs, la définition de priorités claires pour les activités, le partenariat et l'unicité du pilotage etc.

Le Comité de Pilotage est appuyé par une structure permanente du Ministère chargé de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, en l'occurrence le Secrétariat Technique à travers la Direction des Etudes et de la Planification, chargée de faciliter la mise en œuvre par l'accompagnement des structures opérationnelles, la coordination des actions et le suivi - évaluation.

La création de Groupes thématiques spécialisés par programme ou groupe de programmes devrait faciliter la mise en œuvre des programmes de la POSICA en permettant de gérer les interrelations entre les activités participant à un même programme (ou un ensemble de programmes) et en constituant des espaces de partage de l'information et de recherche de solutions entre les structures opérationnelles en charge des activités et l'ensemble des partenaires intéressés ou concernés par les différentes thématiques retenues.

# 1.1.2 Schéma du dispositif de pilotage



La rationalisation sera un principe de base à observer pour la création et le fonctionnement des groupes thématiques.

# I.2 Rôle des instances du dispositif

Le rôle des instances doit être clairement défini par rapport à :

- la supervision et la prise de décision ;
- la facilitation à la mise en œuvre ;
- la communication;
- le suivi opérationnel ;
- la mise en œuvre.

Tableau 8 : Rôle des instances du dispositif de pilotage

Instances	Rôles
Comité de Pilotage	Supervision et prise de décision  supervise la mise en œuvre oriente, arbitre et décide décide de la réalisation d'études nécessaires à l'approfondissement des éléments de la POSICA
	approuve les projets de Plan d'Actions
Secrétariat Technique	<ul> <li>Facilitation à la mise en œuvre</li> <li>assure l'efficacité des sessions du Comité de Pilotage</li> <li>prépare les dossiers des sessions</li> <li>assure le secrétariat des sessions</li> <li>suit les décisions et les orientations</li> <li>appuie les Groupes thématiques et les structures opérationnelles pour la réalisation des activités</li> <li>assure en relation avec les structures opérationnelles la préparation des projets de Plan d'Action et de CDMT sectoriel</li> </ul>
	<ul> <li>Suivi opérationnel</li> <li>s'assure de la bonne mise en œuvre des activités et du respect du calendrier du Plan d'Action</li> <li>réalise le suivi-évaluation interne</li> <li>suit l'exécution du budget annuel du Plan d'Actions</li> </ul>

	Communication
	<ul> <li>prépare et met en œuvre le plan de communication, en relation avec la DCPM</li> <li>gère la relation avec les Partenaires Techniques et Financiers</li> </ul>
	Mise en œuvre
	<ul> <li>mettent en commun les éléments d'exécution des actions et des activités par les structures opérationnelles, partagent les expériences et recherchent des solutions aux problèmes rencontrés,</li> </ul>
Groupes	<ul> <li>assurent le suivi de la mise en œuvre des activités placées sous leur responsabilité directe,</li> </ul>
Thématiques	<ul> <li>préparent les projets du Plan d'Action de la POSICA et de CDMT pour les programmes dont ils ont la charge,</li> </ul>
	<ul> <li>préparent les synthèses d'exécution des programmes à destination du Comité de Pilotage</li> </ul>
	■ Communication
	<ul> <li>participent à la préparation et à l'animation des ateliers et des colloques pour les programmes qui les concernent.</li> </ul>

#### 1.3 Composition et fonctionnement des instances

#### 1.3.1 Le Comité de Pilotage

Le Comité de Pilotage est présidé par le Ministre chargé de l'industrie, du commerce et de l'artisanat et, par délégation, par le Secrétaire Général du département, membre du Comité de Pilotage.

Il est composé de membres permanents et de membres observateurs.

Les membres permanents comprennent les Conseillers Techniques du Ministre, les responsables des directions générales et centrales et des structures rattachées et de mission, les inspecteurs techniques des services, les représentants des structures partenaires impliquées dans la mise en œuvre du plan d'action, le chef de file de la Troika des PTF, le secteur privé, les Organisations de la Société Civile intervenant dans le secteur et le Secrétariat Technique National/SCADD. Les présidents des Groupes Thématiques et le Directeur des Etudes et de la Planification (coordonnateur Technique du Secrétariat Technique), sont membres permanents du Comité. Les partenaires sociaux légalement constitués se désigneront

Le Comité de Pilotage se réunit en session ordinaire deux fois par an pour effectuer la revue du Plan d'action, sur la base d'un rapport préparé à cet effet par le Secrétariat Technique à partir des résultats des travaux des Groupes Techniques.

Le secrétariat des travaux du comité est assuré par la Direction des Etudes et de la Planification (DEP) qui en rédige les comptes rendus des débats, comportant en annexe un relevé des décisions et orientations dont la mise en œuvre, suivie par le Secrétariat Technique, constitue la « Feuille de Route » des Groupes Thématiques et des structures opérationnelles.

#### 1.3.2 Le Secrétariat Technique (ST)

Le Secrétariat Technique du comité de pilotage est assuré par la DEP du Ministère de l'Industrie, du Commerce et l'Artisanat. Cette direction aura en son sein des cadres spécialisés désignés par programmes ou ensemble de programmes relevant des Groupes Techniques.

La fonction de suivi - évaluation sera assumée conjointement par les cadres des autres directions.

Un outil de suivi intégré sera déployé dans l'ensemble des structures pour améliorer les capacités de planification, d'exécution et de compte rendu.

#### 1.3.3 Les Groupes Thématiques (GT)

Les Groupes Thématiques sont chargés de réfléchir sur des thématiques concernant les programmes budgétaires mis en œuvre pour atteindre les résultats du Plan d'Action de la POSICA. Ils ont pour rôle de faciliter la mise en œuvre des activités par le partage des expériences, les échanges de point de vue, la recherche de solutions.

Les Groupes Thématiques se réunissent trimestriellement ou chaque fois que de besoin sur les thématiques sous leur responsabilité.

#### I.4 Le dispositif de suivi-évaluation

Le suivi - évaluation porte sur le suivi global de la mise en œuvre de la POSICA et la mesure des résultats obtenus et sur le suivi détaillé de réalisation des activités.

#### 1.4.1 Le suivi global

La supervision de la mise en œuvre du Plan d'Actions de la POSICA fait partie des responsabilités du Comité de Pilotage qui l'exerce sur la base des informations contenues dans les documents de synthèse préparés par le Secrétariat Technique et, éventuellement, de rapports d'évaluation externe réalisés par des évaluateurs indépendants.

Un document de synthèse structuré par programme (matrice d'activités) sera préparé par le Secrétariat Technique à partir du suivi opérationnel effectué par les cadres assurant le secrétariat des Groupes Thématiques et par relation directe avec les structures.

La matrice d'activités fera l'objet d'une revue à mi-parcours sur une base semestrielle, ce qui pourra se traduire par des modifications de calendrier, un recadrage des activités, la mobilisation d'appuis complémentaires.

Des revues externes de suivi/évaluation seront réalisées périodiquement : une première revue axée sur le fonctionnement du dispositif (aspects organisationnels) et des revues d'évaluation

tous les deux ou trois ans de la mise en œuvre du Plan d'Action de la POSICA, sur la base des indicateurs du cadre logique.

#### 1.4.2 Le suivi opérationnel détaillé

Le suivi opérationnel est réalisé par les structures et les Groupes Thématiques avec l'aide du Secrétariat Technique.

Dès l'inscription de la tranche annuelle au budget, chaque structure intègre ses fiches d'activités dans son programme d'activités annuel.

La mise à jour des fiches d'activités, notamment les dates des principales réalisations intermédiaires, doit permettre d'identifier les risques de retard pour prendre à temps des mesures correctrices au niveau de la structure ou au niveau du Comité de Pilotage suivant l'importance de la difficulté. Cette mise à jour apporte également l'information de base nécessaire au Secrétariat Technique pour préparer l'actualisation semestrielle de la matrice d'activités. Le suivi des réalisations permettra de mesurer l'état d'avancement des activités représentant ainsi un objectif à atteindre par les structures.

Les Groupes Thématiques auront à élaborer à partir des fiches d'activités, des matrices d'activités par programme dont la consolidation donnera la matrice d'activités de la POSICA.

#### 1.4.3 La stratégie de communication

La communication externe et interne sur le Plan d'Action de la POSICA est essentielle pour renforcer la compréhension et l'adhésion de tous, gage d'une appropriation continue.

La stratégie de communication est définie pour satisfaire les besoins d'information qui devront être plus ou moins détaillés en fonction des bénéficiaires : le public, les partenaires techniques et financiers et les services concernés de l'administration et des structures partenaires.

Les besoins en information (le degré de détails demandés et la fréquence des rapports) varieront en fonction de ces trois différents niveaux. Cette communication doit rester sous le contrôle du Secrétariat Technique

Pour structurer et préciser ces éléments, il pourrait être fait appel à un prestataire externe, spécialiste en communication, pour développer une stratégie de communication.

#### II. FINANCEMENT DE LA POLITIQUE SECTORIELLE

La POSICA sera financée par le budget de l'Etat et la contribution des PTF. Le financement sera basé sur une planification budgétaire pluriannuelle pour mettre en évidence la prévision des besoins. Les PTF et les autres partenaires inscriront leurs contributions dans les priorités du ministère de manière à s'assurer de leur compatibilité avec les objectifs stratégiques du gouvernement.

# III.LES CONDITIONS DE REUSSITE DE LA POLITIQUE

# III .1 L'existence d'un Etat fort et de droit et d'un environnement sous régional de paix

La notion d'Etat fort ici n'est pas synonyme de force de coercition, de contrainte et d'oppression. Il s'agit plutôt de la force qui découle de l'adhésion collective à un projet de société commun. Un projet qui rencontre l'adhésion de la collectivité. Une force qui découle de la légitimité populaire.

Une telle force provient aussi du respect international dont l'Etat est auréolé. Respect dû à la stabilité qui règne au niveau interne et à son implication avec succès dans la résolution des conflits à travers la sous-région et le monde. L'Etat de droit est bâti sur un système institutionnel dans lequel la puissance publique est soumise au droit et respecte les normes juridiques établies par elle. Un Etat qui agit conformément aux textes de telle sorte que sa puissance s'en trouve limitée.

L'indépendance des juridictions permet à la justice de s'affranchir des pouvoirs législatif et exécutif pour dire le droit conformément à la règle établie.

# III .2 L'intégration régionale comme facteur de croissance et de développement

Compte tenu de sa situation géoéconomique, le Burkina Faso a un débouché naturel plus sur le marché régional qu'international. Ainsi l'accélération de l'intégration économique de la sous région est plus importante pour le Burkina Faso que pour les pays côtiers. Ainsi le Burkina Faso pourrait s'engager de façon plus résolue dans l'accélération de l'intégration régionale. Créer des marchés plus ouverts où la concurrence peut jouer son rôle de manière saine d'une part et s'attaquer aux entraves à l'accroissement de la production et de la productivité d'autre part sont les deux côtés de la même médaille: l'un a besoin de l'autre pour se réaliser pleinement et le cadre régional est plus approprié que le cadre national. Ce cadre régionale doit être au service de développement des exportations des produits burkinabé. La stratégie d'intégration doit ainsi tenir compte des opportunités qui s'offrent en matière d'exportation, source de création d'emplois et de distribution de revenu.

# III.3 Une éducation d'élite, des formations aux métiers et une alphabétisation de masse

Introduire un changement radical dans l'éducation avec pour objectif de disposer sur le marché du travail d'ici à une génération (2040) d'une masse critique d'hommes et de femmes burkinabè radicalement différents de leurs frères et sœurs d'aujourd'hui, c'est-à-dire potentiellement plus entrepreneurs dans le secteur industriel ou de la manufacture ; ils devront être plus professionnels, plus centrés sur des métiers, plus technologues, plus alphabétisés à travers la mise en œuvre de la PRONA, plus ouvert à imiter des fabrications de produits technologiques, s'étant davantage appropriés des savoirs faire traditionnels dans tous les secteurs pour pouvoir en avoir recours sélectivement, s'affirmant culturellement différents et assumant avec fierté leurs différences culturelles dans l'économie mondiale.

La révolution dans l'éducation s'attachera à mettre en place un système généralisé des formations professionnelles et aux métiers, de l'apprentissage auprès de maîtres accompagné d'incitations et de reconnaissances sociales, d'accompagnement et de dégrèvements fiscaux d'encouragements nombreux. Une telle option se doit de pénétrer tout le système éducatif actuel pour en transformer les hiérarchies des valeurs héritées de la colonisation française et procéder aux ruptures nécessaires.

Un tel choix de politique dans l'éducation permettra de créer une nation nouvelle de savoir et de savoir faire et non des commerçants qui se contentent exclusivement de vivre et de ne bénéficier que des savoirs et des progrès des autres. De tels choix devront intégrer, non seulement l'alphabétisation des langues traditionnelles mais l'ouverture à d'autres langues porteuses de technologies.

#### III.4 Une agriculture et un élevage doublements verts

Une politique de croissance accélérée durable requiert une stratégie de diversification par secteur et par région. Une diversification basée sur le secteur agricole permet également de distribuer des revenus en milieu rural car elle est celle qui apporte le plus de valeur ajoutée (agro-alimentaire-agro-industrielle). Les agro-industries en aval peuvent en plus faire fonction d'éléments structurants et d'encadrement du monde du petit paysannat, avec distribution d'intrants et de conseils agricoles. Ce qui est fait par les sociétés cotonnières et l'entreprise de jus de fruits, peut être répliqué pour les brasseries, les laiteries, les usines des cuirs et peaux, etc. Le Schéma National d'Aménagement du Territoire, offre également une possibilité de développer des stratégies par pôles de développement et de croissance.

Une agriculture et un élevage qui se développent, renforcent et transforment positivement le secteur privé, des ménages et offrent des appuis forts au secteur privé en aval qui consomment les matières premières de ces filières.

#### III.5 Des technopoles et des règles de propriété industrielle

Opérationnellement, les technopoles sont des groupements d'organisations de recherche et d'affaires qui s'attachent au développement scientifique, en englobant un processus d'ensemble, de l'étape du laboratoire jusqu'à celle de la fabrication de prototypes de produit. Physiquement, c'est un ensemble d'entreprises (majoritairement petites et moyennes) structuré dans un environnement de qualité. Au niveau de la localisation, il est situé généralement dans un système relationnel fermé avec des universités et des instituts de recherche technique, publics et privés. Ainsi, le technopôle désigne un espace précis, le point singulier d'un territoire où se concentrent et s'irriguent mutuellement les activités économiques étroitement liées aux techniques nouvelles.

Pour le secteur privé, il est important d'avoir, en plus d'un cadre réglementaire facilitateur et attractif, des institutions qui accompagnent de façon efficace le secteur privé dont le mandat pourrait être élargi aux entreprises agricoles. Il est également nécessaire de disposer d'institutions d'intermédiation financière (banques, fonds de capital risque) qui facilitent l'accès aux financements par les entreprises.

terment to applicate the second of the secon

La propriété industrielle est un outil important de la compétitivité des entreprises et constitue de ce fait un des fondements de la croissance du secteur privé notamment industrielle.

#### III .6 Des infrastructures matérielles et institutionnelles

Les infrastructures constituent des facteurs importants et des fondements des politiques publiques du secteur privé et d'une croissance au bénéfice des pauvres (pro-pauvre)<sup>6</sup>

Elles stimulent l'activité économique et, partant, la croissance globale – par exemple en réduisant les coûts de production et de transaction, en accroissant les investissements privés et en augmentant la productivité agricole et industrielle –.

Elles suppriment les goulots d'étranglement de l'économie qui nuisent aux pauvres en empêchant l'accumulation d'actifs.

Elles ont des effets ré-distributifs sur la croissance et la réduction de la pauvreté en associant davantage les populations pauvres au processus de croissance – par exemple, en facilitant leur accès aux marchés des facteurs et des produits, en réduisant les risques et la vulnérabilité, en augmentant la mobilisation et l'utilisation des actifs et en encourageant l'autonomisation des pauvres –.

#### III .7 De grands projets structurants

Les propositions stratégiques du secteur privé construisent un maillage, développent des réseaux, créent un tissu conjonctif à la base; elles peuvent aussi construire une multitude de petites pyramides. Cependant, elles ont besoin d'une ossature (matérielle et institutionnelle) qui supporte et structure l'ensemble du corps économique et social, à savoir des investissements structurant de type haussmannien, de grands projets au plan national et

régional, rendant possible l'exercice des grandes fonctions de la croissance. Ces grands projets doivent être conçus sur-la base d'une mutualité d'intérêts régionaux au service d'une vision régionale partagée.

#### III.8 Fonder les réflexions et l'action sur la théorie de la « croissance endogène »

Les théories de la croissance endogène semblent plus proches des réalités ouest africaines. Elles s'assimilent à des phénomènes auto-entretenus par référence à l'accumulation de quatre principaux facteurs : (i) le capital physique, (ii) la technologie, (iii) le capital humain et (iv) le capital public. Le rythme d'accumulation de ces variables dépend de choix économiques internes, c'est pourquoi on parle de théories et de politiques de la croissance endogène.

Cependant, la croissance réelle dépasse l'action de ces quatre facteurs parce qu'elle est aussi fonction de nombreux autres facteurs internes et extra économiques; il s'agit notamment, de facteurs politiques, culturels, institutionnels et historiques.

Ainsi, c'est dans le cadre d'une croissance endogène ajustée aux conditions objectives, nationales et sous régionales, que vont s'appliquer les investissements structurants publics et privés. La réflexion théorique et universitaire africaine devrait s'y pencher pour offrir des bases renouvelées aux décideurs politiques africains et accompagner les formulations des politiques publiques pour le secteur privé. Le tableau ci-dessous schématise les principaux facteurs en œuvre dans la croissance endogène :

Annexe 1 : Cadre logique de la politique sectorielle 2011-2025 du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA)

: Indiane diatervention	de performance	Source de vérification Hypothèses/risques	Hypothèses/fisques
	ile 2011-2025 du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA)	trie, du Commerce et	de l'Artisanat (MICA)
Objectif global de la Politique du MICA: Relever les défis de la diversification de l'économie burkinabé (à travers un secteur privé dynamique et compétitif créateur d'emplois	diversification de l'économie nt doing business.	Rapport INSD doing business	<ul> <li>Stabilité de l'environnement socio-politique national</li> <li>Stabilité de l'environnement économique international</li> <li>Aléas climatiques</li> </ul>
Programmes de la l	Programmes de la Politique sectorielle 2011-2025 du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA)	l'Industrie, du Commerce	it de l'Artisanat (MICA)
	Programme 1 : Industrie	ustrie	
Objectif spécifique 1 de la politique sectorielle du MICA: Développer une industrie intégrée et compétitive	- Indices de compétitivité de l'industrie burkinabè	- Rapports banque mondiale	Crises socio-économiques
Action 1 : compétitivité des entreprises industrielles	<ul> <li>ratio du coût des facteurs de production (énergie, transport, eau, etc) sur le Chiffre d'affaire ou bénéfice</li> <li>Part de marché conquis par les produits industriels burkinabé</li> </ul>	- Rapports INSD; rapport douanes, BCEAO, rapport d'activités FASONORM	<ul> <li>Disponibilité des ressources humaines et financières</li> <li>Flambée des coûts des facteurs de production</li> </ul>
Action 2 : développement des	- Nombre d'entreprises industrielles	- Rapports d'activités	- Disponibilité des ressources

Logique d'intervention	Indicateurs de performance	Source de vérification	Hypothèses/risques
PME/PMI	fermés par an	MEBF	humaines et financières
	<ul> <li>Nombre d'unités industrielles dont le démarrage de l'activité est effective</li> </ul>	- Rapport d'activités DGI-DGPE	\$1
	<ul> <li>Nombre d'autorisation d'implantation d'unités industrielles délivré</li> </ul>		w.w
	- Nombre de PME/PMI dont le bilan s'améliore		
Action 3 : mise en place d'infrastructures de soutien à l'industrie	- Nombre de zones industrielles aménagées et de parcelles disponibles	- Rapports d'activités DGI-DGPE	is Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 4: Informations et analyses sur l'industrie	- Nombre de rapports et de publication sur l'industrie.	- Rapports d'activités	Disponibilité des ressources
	- Degré d'utilisation du système d'information industrielle mis en place	DGI-DGPE	
77.74	Programme 2 : Commerce	ımerce	
Objectif spécifique 2 de la politique sectorielle du MICA: Promouvoir le potentiel commercial interne et externe du Burkina Faso	- Solde de la balance commerciale	- Balance commerciale	Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 1: Promotion du	- taux de croissance des exportations	- Balance commerciale	Disponibilité des ressources
commerce extérieur	<ul> <li>taux de couverture des importations par les exportations (TC)</li> </ul>	<ul> <li>Rapports d'activités de l'ONAC-DGCE</li> </ul>	e humaines et financières
	- part des exportations des produits non		

logique d'Intervention   indicateurs de performance		Source de vérification Hypothèses/risques	Hypothèses/risques
	8 >		
Action 2 : Participation aux négociations commerciales	. degré d'ouverture (Do) au marché - international	Rapport d'activités DGCE	Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 3 : Promotion du commerce intérieur	Nombre d'infrastructures marchandes construites et fonctionnelles . Nombre de manifestations commerciales liées aux produits	Rapport d'activités DGCI	Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 4 : Régulation de la concurrence	- Degré d'application des textes réglementaires sur la concurrence	Rapports d'activités CNCC- IGAE – DGQM	Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 5 : Informations et analyses sur le commerce	Nombre de rapports et de publication sur le commerce Nombre d'opérateurs exploitant le système d'information commerciale mis en place	- Rapports d'activités DGCE-DGCI-ONAC- CCIBF	Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 6 : Appui à la mise en œuvre du Projet Cadre Intégré Renforcé au Burkina Faso	<ul> <li>Taux d'exécution physique et financière du projet</li> <li>Nombre de projets de la catégorie 2 montés et financés par le projet</li> </ul>	- Rapports d'activités DGCE/UNMOCIR	Disponibilité des ressources humaines et financières
	Programme 3 : Artisanat	sanat	
Objectif spécifique 3 de la politique sectorielle du MICA : Développer le secteur de	- Part contributive du secteur de l'artisanat au PIB		Disponibilité des ressources

· Logique d'Intervention	Indicateurs de performance	Source de vérification Hypothèses/risques	*Hypothieses/risques
l'artisanat		Rapports INSD	humaines et financières
Action 1 : Règlementation du secteur de l'artisanat	- Degré de réglementation et d'organisation du secteur de l'artisanat.	- Rapports d'activités DGA	- Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 2 : Organisation du secteur	<ul> <li>nombre d'artisans enregistrés au registre de la CMA-BF</li> <li>Nombre d'OPA restructurés</li> </ul>	- Rapports d'activités DGA/CMA-BF	- Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 3 : Formation des acteurs	Nombre métier c Nombre program metier d	- Rapports d'activités DGA/CMA-BF	- Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 4: Insertion économique des jeunes et des femmes	Nombre de jeunes artisans formés et équipé  Nombre d'unités de production artisanales féminines équipées	- Rapports d'activités DGA/CMA-BF	- Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 5 : financement du secteur	<ul> <li>Taux de financement des activités liées à l'artisanat</li> </ul>	- Rapports d'activités DGA/SIAO/CMA-BF	- Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 6: Promotion commerciale des produits de l'artisanat	<ul> <li>Nombre de villages artisanaux construits</li> <li>Nombre de manifestations de promotion des produits de l'artisanat organisées</li> </ul>	- Rapports d'activités DGA/SIAO/CMA-BF	- Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 7: Appui aux organismes institutionnels du	- niveau de performance des structures d'appui à l'artisanat dans la conduite de	- Rapports d'activités DGA/CMA-BF/SIAO/	- Disponibilité des ressources humaines et financières

🏰 Logique d'Intervention. 🧸 Indicateurs d	e performance	Source de vérification Hypothèses/risques	Hypothèses/risques
secteur de l'artisanat	leur activité d'appui à l'artisanat.	VAO	
	Programme 4 : Secteur privé	ur privé	
Objectif spécifique 4 de la politique sectorielle du MICA: Assurer les conditions favorables d'un développement de l'initiative privée ou créer un environnement favorable à l'éclosion d'un secteur prive dynamique)	<ul> <li>part du secteur privé au PIB</li> <li>niveau d'emplois créés par le secteur privé</li> </ul>	- rapport INSD - rapport sur l'emploi	Disponibilité des ressources humaines et financières ;
Action 1: Amélioration de l'environnement des affaires	<ul> <li>Niveau de classement du Burkina Faso dans le rapport Doing Business</li> <li>Nombre d'investisseurs étrangers attirés par an</li> <li>Volume des investissements directs étrangers</li> </ul>	- Rapports d'activités · DGI / API ; - Rapports Doing Business	- Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 2 : Identification et mise sur le marché des idées de projets	- Nombre de projets mis sur le marché		- Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 3 : Promotion de la propriété industrielle	- Nombre de titres (brevets, marques, dessins et modèles industrielle, noms commerciaux) de propriété industrielle déposés à l'OAP! - Nombre de produits d'inventions et d'innovations valorisés dans les entreprises industrielles	- Rapports d'activités DGPI; - Rapports OAPI/OMPI	- Disponibilité des ressources humaines et financières

Logique d'Intervention	Indicateurs de performance	Source de vérification	Hypothèses/risques
	- nombre de séance de formation et de sensibilisation sur la propriété industrielle		
Action 4 : Renforcement des capacités des structures d'appui au secteur privé	- niveau de performance des structures d'appui à l'artisanat dans la conduite de leur activité d'appui au secteur privé	- Rapports d'activités.	- Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 5 : Gouvernance des entreprises	- Taux de fonctionnement régulier des organes de gestion - Taux de croissance de la valeur ajoutée des entreprises publiques et parapubliques	Rapport d'activités DGPE	Disponibilité des ressources humaines et financières
Action 6 : Mise en place d'une infrastructure de la qualité (normalisation, métrologie, évaluation de la conformité et accréditation)	<ul> <li>Nombre d'entreprises certifiées;</li> <li>Nombre de produits certifiés conformes;</li> <li>Nombre de laboratoires accrédités;</li> </ul>	- Journal officiel; - Certificats de reconnaissance des structures; - Site web des organisations de certification et d'accréditation; - Rapports d'activités.	- Disponibilité des ressources humaines et financières ; - Engagement des premiers responsables, implication et appropriation du personnel du système de management de la qualité à mettre en place.
Action 7: Appui aux organisations professionnelles et patronales	<ul> <li>niveau de performance des organisations professionnelles et patronales dans l'accomplissement de leur mission</li> </ul>	- Rapports d'activités.	- Disponibilité des ressources humaines et financières
	Programme 5: Pilotage et soutien aux services du MICA	n aux services du MICA	

*** Logique d'Intervention Indicateurs	de performance	Source de vérification Hypothèses/risqués	Hypothèses/risques
Objectif spécifique 1 de la politique sectorielle du MICA : Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles du MICA	<ul> <li>Nombre de cadres de concertations fonctionnelles</li> <li>Taux d'exécution des programmes</li> <li>Taux d'équipement des personnels</li> <li>Niveau de performance de fonctionnement des structures</li> </ul>	Rapport du cadre de mesure des performances des structures  Etat d'exécution de la lettre de mission	- Disponibilité des ressources humaines et financières requises - Adhésion du personnel et alignement des structúres du MICA
Action 1: Coordination et pilotage	<ul> <li>niveau de performance du dispositif de pilotage et de coordination des actions du ministère</li> <li>Nombre de sessions du comité de pilotage tenues /nombre prévu</li> </ul>	- Rapport d'activités - Etat d'exécution de la lettre de mission	Disponibilité des ressources humaines et financières requises
Action 2 : Gestion des ressources financières et matérielles	<ul> <li>taux d'exécution du budget affecté au département</li> <li>Degré de couverture des besoins en matériel des structures</li> </ul>	- Rapport d'exécution du budget du MKA Rapport annuel d'exécution du Plan de Passation Marchés	Disponibilité des ressources humaines et financières requises
Action 3: Gestion des ressources humaines	<ul> <li>Nombre d'agents du MICA formés</li> <li>Niveau d'adéquation profil/emploi</li> <li>Taux d'occupation des postes de travail</li> <li>Indice de satisfaction du personnel</li> </ul>	<ul> <li>Fiches de postes</li> <li>Enquêtes de satisfaction</li> <li>Répertoire des postes de travail</li> <li>Rapport du Plan global de formation des agents du MICA</li> </ul>	- Disponibilité des ressources humaines et financières requises - Adhésion du personnel et alignement des structures du MICA

Hypothèses/risques	Disponibilité des ressources     humaines et financières     requises	- Disponibilité des ressources humaines et financières requises	Disponibilité des ressources humaines et financières requises	<ul> <li>Disponibilité des ressources humaines et financières requises</li> <li>Adhésion des collectivités territoriales décentralisées</li> </ul>
Source de vérification	<ul> <li>Sites WEB du MICA</li> <li>Journaux,</li> <li>Programmes des chaînes de télévision et des radios diffusion</li> </ul>	- Rapport de suivi- évaluation - Rapport d'exécution de la politique - Rapport des sessions du CP	Rapport d'archivage	<ul> <li>Organigramme des structures</li> <li>Rapport d'activité des structures</li> </ul>
Indicateurside performance	- Taux de couverture médiatique des activités, - Accès du public aux informations actualisées sur le MICA et le secteur privé	<ul> <li>Nombre de rapports de suivi-évaluation produits.</li> <li>Fonctionnement régulier des groupes de techniques de la POSICA (nombre de réunions tenues/ nombre prévu, nombre de rapports produits / nombre prévu)</li> </ul>	Niveau d'organisation et d'archivage des archives et documents du département	<ul> <li>Nombre de structures déconcentrées du MICA</li> </ul>
Logique d'intervention	Action 4 : Communication	Action 5 : Planification et suivi évaluation	Action 6 : Archivage et documentation	Action 7: Déconcentration des services du MICA